Le Programme mondial pour le Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales

Premier rapport semestriel sur l'avancement de la mise en œuvre du programme mondial.

Couvrant la période allant du 1er juillet 2015 au 31 décembre 2015

Préparé par Conservation International, en tant qu'Agence d'exécution internationale du Programme mondial du DGM, à l'intention de la Banque mondiale et du Comité de pilotage international du DGM.

1er mars 2016

Contact :

Johnson Cerda
Directeur de l'Agence d'exécution internationale du DGM
Conservation International
2011 Crystal Drive, Suite 500
Arlington, VA 22202
Téléphone : +1 (703) 341-2439
E-mail : jcerda@conservation.org

Liste des abréviations

AIDESEP	*La Asociación Interétnica de Desarrollo de la Selva Peruana* - Association interethnique pour le développement de la forêt péruvienne
CI	Conservation International
CIF	Fonds d'investissement climatiques
COMIFAC	Commission des forêts d'Afrique centrale
CONAP	*Confederación de Nacionalidades Amazónicas del Perú* - Confédération des nationalités amazoniennes du Pérou
COP	Conférence des Parties (à la CCNUCC)
DGM	Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales
DGM-TC	Comité de transition du DGM
RDC	République démocratique du Congo
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIMI	*Foro Internacional de Mujeres Indigenas* - Forum international des femmes autochtones
FIP	Programme d'investissement pour la forêt (des Fonds d'investissement climatiques)
GCT	Équipe mondiale chargée de la communication
GEA	Agence d'exécution internationale (du Programme mondial du DGM)
PMF FEM	Programme de microfinancement du Fonds pour l'environnement mondial
SIG	Système d'information géographique
GSC	Comité de pilotage international (du DGM)
FIDA	Fonds international de développement agricole
PAPL	Peuples autochtones et populations locales
IUCN	Union internationale pour la conservation de la nature
MPIDO	Mainyoito Pastoralists Integrated Development Organization *(Organisation pour le développement intégré des pasteurs Mainyoito)*
NEA	Agence d'exécution nationale (des Projets nationaux du DGM)
NICFI	Initiative internationale pour le climat et les forêts du gouvernement norvégien
NORAD	Agence norvégienne de coopération pour le développement
NSC	Comité de pilotage national (des Projets nationaux du DGM)

REDD+	Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts-Plus
OSCST	Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
TEBTEBBA	Centre international des peuples autochtones pour l'éducation et la recherche sur les politiques
TDR	Termes de référence
TTL	Chef d'équipe de projet (Banque mondiale)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
UNFPII	Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones

Table des matières

Résumé analytique 1

1. Vue d'ensemble du Programme mondial du DGM 4

2. Avancement de la mise en œuvre du Programme mondial 5

2.1. Création de l'Agence d'exécution internationale 5

2.2. Mise en œuvre de la Sous-composante 1 : Apprentissage, sensibilisation et partage des informations à l'échelle mondiale 5

2.2.1. Sensibilisation et partage des informations sur le DGM à la COP21 à Paris, en France 5

2.2.2. Communications et sensibilisation à l'échelle mondiale - Stratégie sur cinq ans 8

2.2.3. Documents de communication et de sensibilisation produits pour le Programme mondial 8

2.2.4. Participation au Congrès forestier mondial en Afrique du Sud 9

2.2.5. Exploration des sujets pour les formations régionales et mondiales 9

2.3. Mise en œuvre de la Sous-composante 2 : Fourniture d'une assistance technique et de services de secrétariat au GSC 9

2.3.1. Informations générales sur la création du Comité de pilotage international 9

2.3.2. Première réunion du Comité de pilotage international tenue à Bali, en Indonésie 12

2.3.3. Sensibilisation mondiale auprès des partenaires 13

2.3.4. Réunion de planification et de coordination GEA-NEA 15

2.4. Mise en œuvre de la Sous-composante 3 : Planification, suivi et notification 16

2.4.1. Planification pour le Programme mondial 16

2.4.2. Coordination d'un Cadre commun de suivi et de notification pour le DGM 16

2.5. Synthèse de la situation financière 17

3. Suivi des indicateurs 18

4. Enseignements tirés et succès 20

5. Problèmes et opportunités 20

6. Activités pour la période à venir 21

Annexe A : Composante mondiale du DGM : Progrès réalisés sur le Plan de travail approuvé pour la première année 1

Annexe B: Première réunion du Comité de pilotage international résumé

Résumé analytique

Présentation du Programme mondial du DGM

Le Mécanisme spécial de dons (DGM) en faveur des peuples autochtones et des populations locales (PAPL) vise à permettre la participation pleine et effective des PAPL aux processus REDD+[1] aux échelons local, régional et mondial. Il est financé dans le cadre du Programme d'investissement pour la forêt (FIP) des Fonds d'investissement climatiques (CIF), dans lequel 80 millions USD sont alloués à des Projets nationaux dans 14 pays FIP et à un Programme mondial d'apprentissage et d'échange des connaissances.

Le Programme mondial du DGM vise à renforcer les réseaux de PAPL et à accroître leur représentation et leur participation dans les dialogues internationaux relatifs à REDD+. Dans ce but, le programme a été divisé en trois sous-composantes qui sont axées sur les aspects suivants : 1) Apprentissage, sensibilisation et partage des informations à l'échelle mondiale ; 2) Assistance technique et services de secrétariat pour le Comité de pilotage international (GSC) du DGM et 3) Planification, suivi et notification. Conservation International assure le rôle d'Agence d'exécution internationale (GEA) pour le Programme mondial. Ce document constitue le premier rapport d'avancement de la mise en œuvre dans le cadre du Programme mondial du DGM, qui est entré en vigueur le 17 juin 2015.

Synthèse sur l'avancement de la mise en œuvre entre le 1er juillet 2015 et le 31 décembre 2015.

Soutien aux procédures du Comité de pilotage international et aux activités des membres

Le DGM crée un modèle de gouvernance dans lequel les représentants des PAPL se réunissent directement pour gérer les fonds REDD+ : cela constitue un des fondements du mécanisme. **Pendant cette période, la GEA a organisé, soutenu et coordonné le travail du GSC du DGM et de ses Membres pour établir une base solide à partir de laquelle orienter les activités du DGM pendant la durée du programme.**

La Première réunion annuelle du GSC s'est tenue à Bali, en Indonésie, au début de la période de référence, en juillet 2015. Des membres du GSC du Brésil, de République démocratique du Congo, d'Indonésie, du Mexique, du Pérou et des Philippines y ont participé, ainsi que des observateurs des CIF, de la Banque mondiale, du gouvernement norvégien et les Agences d'exécution nationales (NEA) du Brésil et de l'Indonésie.

La GEA a préparé et présenté les principaux documents exigés par le GSC pour la gouvernance du DGM et du Programme mondial pour les prochaines années : i) Règlement intérieur pour le fonctionnement du

[1]Réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement, et rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement.

GSC ; ii) Plan stratégique sur cinq ans pour le Programme mondial ; iii) Plan de travail annuel pour la première année du Programme mondial et iv) Mécanisme de résolution des différends et procédure de traitement des plaintes du DGM. Tous les documents ont été examinés et approuvés par le CGC après fourniture des éclaircissements demandés.

Dans son rôle visant à faciliter la sensibilisation et les échanges, et en collaboration avec les Co-présidents du GSC, la GEA a mené des entretiens avec des parties prenantes clés telles que le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds international de développement agricole, des agences du gouvernement norvégien, les organisations autochtones MPIDO,[2] Sotz'il, AIDESEP, CONAP et le Forum Abya Yala. Les parties prenantes ont exprimé un vif intérêt pour le DGM, et les entretiens sur les possibilités de synergie et de rapprochement se poursuivent actuellement.

Activités de sensibilisation et de coordination du DGM, incluant la COP21

La philosophie du DGM reconnaît que les PAPL jouent un rôle clé en tant que gardiens de la forêt et apportent des contributions précieuses aux discussions sur la politique et la stratégie REDD+. **Au cours de cette période, la GEA a démarré des activités pour promouvoir la philosophie du DGM, parmi lesquelles des entretiens bilatéraux avec des donateurs internationaux et une forte présence au cours des négociations climatiques de Paris.**

Le Programme mondial a intégré des activités visant à renforcer la participation des PAPL au processus de la CCNUCC. Au cours de cette période, la GEA a permis au DGM de bénéficier d'une présence significative à la COP 21 qui s'est tenue à Paris, en France, en décembre 2015. La GEA a financé et facilité la participation des membres du GSC du Brésil, du Burkina Faso, de RDC et du Pérou, et, dans le même temps, des membres des Philippines et d'Indonésie ont également pu être présents grâce à un financement distinct.

La GEA, aux côtés des six membres du GSC, a organisé deux événements parallèles pour promouvoir le DGM : 1) Renforcer l'action des PAPL visant à développer et diffuser des stratégies d'atténuation et d'adaptation (événement qui s'est tenu au Pavillon des Peuples autochtones avec environ 70 participants) ; et 2) Bâtir une structure de gouvernance dans laquelle les PAPL accèdent directement aux financements REDD+ (événement qui s'est tenu au Pavillon de l'IUCN avec environ 60 participants).

D'autres activités de sensibilisation et de communication ont été menées pendant cette période, parmi lesquelles l'élaboration de la Stratégie de communication et de sensibilisation sur cinq ans, l'élaboration et la diffusion de messages clés sur le DGM à la COP21, la préparation d'une fiche d'information sur le DGM dans son ensemble et de deux bulletins d'informations sur le DGM, et la fourniture d'une aide au membre du GSC de RDC afin qu'il puisse participer au Congrès forestier mondial en Afrique du Sud en septembre 2015.

[2]Mainyoito Pastoralists Integrated Development Organization (MPIDO) ; La Asociación Interétnica de Desarrollo de la Selva Peruana (AIDESEP) ; Confederación de Nacionalidades Amazónicas del Perú (CONAP).

Planification et coordination avec les partenaires de mise en œuvre du DGM au niveau international

La GEA mène des activités de planification pour le Programme mondial et facilite également la coordination d'activités spécifiques de communication, de suivi et de notification dans l'ensemble des Projets nationaux du DGM pour promouvoir l'apprentissage et le partage d'informations à l'échelle mondiale. La GEA a rédigé la Stratégie sur cinq ans et le Plan de travail pour la première année du Programme mondial (tous deux approuvés par les membres du GSC en octobre 2015), qui définissent les activités que le Programme mondial va mener pour réaliser son objectif. Il convient de noter l'existence de projets visant à accueillir des formations régionales et mondiales qui commenceront au cours de la prochaine période, et d'autres visant à créer une plate-forme de partage des connaissances entre les PAPL. En outre, la GEA a établi des relations de travail avec les Agences d'exécution nationales (NEA) des Projets nationaux existants (Brésil, Burkina Faso, RDC et Indonésie), et a commencé à concevoir un Cadre commun de Suivi et de notification du DGM qui assurera le suivi des progrès globaux du DGM vers l'obtention de résultats à l'échelle internationale.

Enseignements tirés, problèmes et opportunités

La GEA a noté qu'un vif intérêt pour le DGM s'est manifesté chez les partenaires internationaux et qu'il existe de nombreuses opportunités de collaboration. À ce stade initial de la mise en œuvre, les problèmes concernent principalement l'établissement de protocoles de communication et de collaboration efficaces entre les différents acteurs du DGM.

1. Vue d'ensemble du Programme mondial du DGM

Le Mécanisme spécial de dons (DGM) en faveur des peuples autochtones et des populations locales (PAPL) est une initiative mondiale menée dans le cadre du Programme d'investissement pour la forêt (FIP) des Fonds d'investissement climatiques (CIF). Le DGM fournit un financement de 80 millions USD pour permettre la participation pleine et effective des PAPL à l'effort mondial visant à réduire la déforestation et la dégradation des forêts dans le cadre du mécanisme REDD+. Dans ce but, le DGM dispose de deux composantes associées : 1) Des Projets nationaux individuels gérés par les PAPL dans 14 pays FIP, et 2) un Programme mondial d'apprentissage et d'échange des connaissances, ci-après dénommé le Programme mondial.

Le Programme mondial gère actuellement une allocation de fonds de 5 millions USD approuvée dans le cadre de l'attribution initiale de 50 millions USD au DGM pour l'ensemble des huit pays pilotes FIP initiaux. Le FIP a alloué 3 millions USD supplémentaires au Programme mondial et 27 millions USD à la Composante nationale pour mener les activités à plus grande échelle et ainsi intégrer les 6 pays supplémentaires approuvés par le FIP le 15 mai 2015. Conservation International a été sélectionné dans le cadre d'un processus d'appel d'offres pour mettre en œuvre le Programme mondial du DGM en tant qu'Agence d'exécution internationale (GEA).

L'objectif du Programme mondial est d'organiser et de faciliter l'échange de connaissances et d'enseignements, le renforcement des capacités sur REDD+ et les questions relatives au changement climatique aux niveaux régionaux et internationaux, ainsi que de renforcer les réseaux et les alliances d'organisations de peuples autochtones et populations locales dans et entre les régions en vue d'améliorer leur représentation et leur pouvoir dans les forums régionaux et internationaux de politique.[3]Le Programme mondial sert de structure de coordination et de promotion de l'échange de connaissances et des apprentissages entre les PAPL dans les pays du DGM ainsi que dans les pays non membres du FIP, tout en assurant le rôle de Secrétariat du Comité de pilotage international du DGM (GSC). Le programme est divisé en trois Sous-composantes :

- **Sous-composante 1 : Apprentissage, sensibilisation et partage des informations à l'échelle mondiale** - Ateliers mondiaux, régionaux et infrarégionaux organisés avec des représentants des PAPL sur les aspects politiques et techniques relatifs à REDD+ ; diffusion d'informations pertinentes et adaptées au contexte culturel par le biais de plates-formes en ligne et de moyens de travail en réseau ; et diffusion mondiale auprès des partenaires concernés.
- **Sous-composante 2 : Fourniture d'une assistance technique et de services de secrétariat au GSC du DGM** - Préparation et organisation des réunions annuelles du GSC ; fourniture d'une aide aux membres du GSC dans des partenariats mondiaux ; création

[3] Banque mondiale (janvier 2015). Document du programme pour le Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales.

d'opportunités de leadership pour les PAPL et gestion du Mécanisme de résolution des différends du DGM au niveau mondial.

- **Sous-composante 3 : Planification, suivi et notification** – Mise en place de la planification pour le Programme mondial ainsi que du suivi et de la préparation des rapports coordonnés à l'échelle de l'ensemble du DGM, y compris les Projets nationaux et le Programme mondial, en partenariat étroit avec les Comités de pilotage nationaux (NSC) au travers des Agences d'exécution nationales (NEA) de chacun des Projets nationaux du DGM.4

2. Avancement de la mise en œuvre du Programme mondial

2.1. Création de l'Agence d'exécution internationale

Conservation International a été choisi pour la mise en œuvre du Programme mondial en tant que GEA du DGM le 25 janvier 2014, le Document du Programme mondial du DGM a été approuvé le 31 mars 2015 et l'entrée en vigueur du Programme mondial a été déclarée le 15 juin 2015. Il s'agit de la première période de référence pour le Programme mondial, et elle couvre les activités menées du 1er juillet au 31 décembre 2015.

Conformément au Plan de dotation en personnel du Programme mondial, le poste de Directeur du DGM a été créé, et un recrutement a été fait pour deux postes au sein du DGM dans le cadre des Termes de référence (TdR) approuvés par la Banque mondiale, qui ont été pourvus au 1er octobre 2015. Ces postes sont chargés de la Coordination du programme et de la logistique de la DGM-GEA et du Suivi, de la notification et de la communication de la DGM-GEA. Les 15 octobre et 10 novembre derniers, l'équipe du Programme mondial de la GEA et de la Banque mondiale a effectué la première visite d'appui à la mise en œuvre dans les bureaux de Conservation International, au cours de laquelle la discussion a abordé un grand nombre d'aspects financiers et programmatiques.

2.2. Mise en œuvre de la Sous-composante 1 : Apprentissage, sensibilisation et partage des informations à l'échelle mondiale

2.2.1. Sensibilisation et partage des informations sur le DGM à la COP21 à Paris, en France

Conformément au Plan de travail approuvé pour la première année du Programme mondial, la GEA a mené des activités dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) au cours de la 21e Conférence des Parties (COP21) qui s'est tenue en décembre à Paris, en France. Comme le Programme mondial démarrait sa mise en œuvre et que les Projets nationaux

[4] À la fin de la période de référence, cinq Agences d'exécution nationales ont été créées : Brésil, Burkina Faso, RDC, Indonésie et Pérou.

n'étaient pas encore tous des Activités définies, les points 1.2.2 et 1.2.6 (voir Annexe A), qui ont trait à l'organisation d'un appui à la négociation pour les PAPL, ont été modifiés pour inclure les activités des membres du GSC à la COP21, comme décrit ci-dessous.

Le Programme mondial a accueilli deux événements parallèles distincts sur le DGM au cours de la COP21, et a financé la participation de Membres du GSC de Projets nationaux dans lesquels un NSC et une NEA avaient été établis. Ce financement a concerné les Membres du GSC du Brésil, du Burkina Faso, de République démocratique du Congo et du Pérou. Le représentant de l'Indonésie et la co-présidente des Philippines étaient également présents, mais sans le soutien financier du Programme mondial. Les deux événements parallèles organisés étaient :

- **DGM : Renforcer l'action des Peuples autochtones et des populations locales visant à développer et diffuser des stratégies d'atténuation et d'adaptation** (Pavillon des Peuples autochtones, 7 décembre). Environ 70 participants ont assisté à l'événement parallèle pour écouter les 6 intervenants du GSC parler des activités prévues pour le DGM dans chacun de leurs pays.
- **DGM : Bâtir une structure de gouvernance dans laquelle les Peuples autochtones et les populations locales accèdent directement aux financements REDD+** (Pavillon de l'IUCN, 10 décembre). Environ 60 participants, parmi lesquels des représentants des Peuples autochtones et des délégués gouvernementaux, ont assisté à l'événement, au cours duquel 6 intervenants du GSC ont présenté les mesures prises dans chaque pays pour mettre en place le NSC. Le Directeur principal de la Banque mondiale en charge du Changement climatique a participé au panel, en expliquant l'engagement de la Banque mondiale en faveur des PAPL.

En plus des deux événements parallèles, la GEA a également représenté le DGM au cours d'autres événements importants :

- **Journée Amérique latine au Pavillon des Peuples autochtones** (7 décembre). Un événement a été consacré aux mécanismes de financement pour les Peuples autochtones et le Directeur de la GEA a fait le point sur la situation du DGM, aux côtés d'autres intervenants qui se sont exprimés sur d'autres mécanismes existants pour les Peuples autochtones.
- **Événement parallèle Saweto sur le DGM au Pérou, au Pavillon Pérou** (8 décembre). Cet événement a fait intervenir deux panels, l'un dans lequel les Peuples autochtones du Pérou ont évoqué leur participation au DGM et leurs attentes à cet égard, et un deuxième dans lequel des intervenants de la Banque mondiale et du NEA du DGM au Pérou et du Fonds mondial pour la nature du Pérou, ont parlé de leur soutien au projet.
- **Forum international des Peuples autochtones sur les changements climatiques**. Les membres du GSC du DGM originaires de RDC, d'Indonésie et des Philippines ont participé aux réunions quotidiennes pour échanger sur les stratégies dans les négociations.

Présentation assurée par la Co-présidente du DGM originaire des Philippines au cours de l'événement parallèle du DGM au Pavillon des Peuples autochtones à la COP21 avec les Membres du GSC du DGM de RDC, du Pérou, d'Indonésie et du Burkina Faso.

2.2.2. Communications et sensibilisation à l'échelle mondiale - Stratégie sur cinq ans

La Stratégie de sensibilisation et de communication sur cinq ans du Programme mondial, prévue à l'Activité 1.5.2, a été élaborée et envoyée à la Banque mondiale pour avis de non-objection le 9 novembre dernier et aux Membres du GSC pour leur approbation, qui a été reçue le 25 janvier 2016. La Stratégie prévoit les principaux objectifs, messages, publics visés, modes de communication et rôles et responsabilités pour la communication et la sensibilisation sur le DGM à l'échelle mondiale. Les principaux objectifs identifiés étaient les suivants :

- Les parties prenantes mondiales sont conscients de la contribution positive apportée par les PAPL dans la transformation des processus REDD+ en une solution d'atténuation des changements climatiques.
- Les PAPL dans les pays membres et non membres du FIP ont une compréhension du DGM et disposent d'informations sur les façons de participer aux projets pilotes du DGM, aux activités de renforcement des capacités et aux plates-formes de partage des connaissances.
- Les PAPL des pays DGM disposent d'un accès rapide aux informations sur les activités du DGM, notamment d'informations qui sont adaptées au contexte culturel et sous une forme accessible.
- La pertinence des activités du DGM en termes de renforcement des capacités et de partage des connaissances avec les PAPL dans les pays du DGM est assurée sur l'ensemble du programme via des échanges d'informations réciproques entre les bénéficiaires, les Projets nationaux et le Programme mondial.

Comme les NEA n'étaient pas encore complètement établis et que la mise en œuvre était en cours dans tous les pays DGM pendant cette période, un certain nombre d'activités prévues dans le cadre de la Communication et de la sensibilisation (Activités 1.5.1, 1.5.3, 1.5.4, 1.5.5 et 1.5.8) n'étaient pas encore lancées ou en étaient encore à l'étape de la planification à ce stade.

2.2.3. Documents de communication et de sensibilisation produits pour le Programme mondial

La GEA a produit des documents de communication présentant l'objectif du DGM et ses principales activités aux parties prenantes concernées. Deux bulletins d'information du DGM ont été créés et diffusés en octobre et novembre pour présenter l'actualité des Projets nationaux, des nouveaux pays du DGM FIP, ainsi que des activités du DGM à la COP21. De plus, la GEA a produit une fiche décrivant le Programme DGM global, présentant les Projets nationaux et le Programme mondial, qui a été distribuée à la COP21 et aux partenaires. La GEA a également posté des informations régulières sur la mise en œuvre sur le site web mondial du DGM, www.dgmglobal.org. Ces activités de communication et diverses autres sont en cours.

La GEA a fait progresser les débats sur un logo commun pour l'ensemble du Programme mondial du DGM, qui a été finalisé en janvier, et a analysé les difficultés de communication entre la GEA et le GSC, et entre les membres du GSC et les publics externes. La GEA a aussi commencé à analyser les modèles pour réaliser une éventuelle émulation d'une plate-forme de partage des connaissances pour le DGM.

2.2.4. Participation au Congrès forestier mondial en Afrique du Sud

Le Plan de travail approuvé pour la première année comprend une aide visant à permettre aux membres du GSC de participer à des événements mondiaux et régionaux importants (Activité 1.2.8). En septembre, le Co-président du DGM du RDC a représenté le DGM au Congrès forestier mondial en Afrique du Sud (9-11 septembre 2015). Le Co-président a parlé du DGM au cours de deux séances pendant le Congrès, l'une animée par la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et une deuxième animée par la COMIFAC.[5]En outre, il a beaucoup parlé du DGM avec les participants, et les a sensibilisé aux objectifs et à la structure de ce dernier. Le Co-président a fait remarquer que de nombreux pays et participants n'avaient pas connaissance de l'existence du DGM et que des activités similaires supplémentaires menées par les membres du GSC seraient utiles pour mieux faire connaître le DGM.

2.2.5. Exploration des sujets pour les formations régionales et mondiales

Le plan de travail approuvé du Programme mondial comprend des formations régionales et mondiales sur des sujets politiques et techniques relatifs à REDD+. Au cours de cette période de référence, la GEA a commencé à chercher des sujets potentiels pour les formations, qui commenceront en Afrique au cours de la prochaine période et se poursuivront dans d'autres régions au cours de la 2e année (Activité 1.1.1). Du 12 au 16 octobre 2015, un spécialiste des systèmes d'informations géographiques (SIG) de la GEA a participé à l'Atelier Google « Geo for Good, 2015 Summit » à San José, en Californie, où il a étudié comment les outils et plates-formes de cartographie spatiale en ligne pourraient être utilisés par la GEA du DGM pour planifier des formations régionales et de l'assistance technique avec les PAPL. Cette rencontre a aussi offert l'occasion de tenir la réunion du Sous-groupe de suivi des forêts avec des représentants du Rain Forest Trust, du World Resources Institute (WRI), de la Banque mondiale, de la FAO, de l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USCS) et de différentes organisations non gouvernementales (ONG) pour parler du travail lié à la conservation des forêts et à la recherche de synergies entre les membres du groupe.

2.3. Mise en œuvre de la Sous-composante 2 : Fourniture d'une assistance technique et de services de secrétariat au GSC

2.3.1. Informations générales sur la création du Comité de pilotage international

Au cours de la période de référence ont eu lieu des activités fonctionnelles visant à aider à la réalisation d'une structure de gouvernance solide pour le DGM, dirigée par le GSC, en s'appuyant sur les activités

[5] *Commission des forêts d'Afrique centrale* - The Central African Forest Commission

menées dans le cadre de la Subvention de préparation de projet pour le Programme mondial. Pendant cette période de préparation, la GEA a travaillé en étroite collaboration avec le Comité de transition du DGM (DGM-TC) pour terminer la préparation pour l'approbation formelle et le lancement du DGM. Les réunions et discussions initiales ont été tenues avec les Co-présidents du DGM-TC pour planifier les actions préparatoires. Des activités initiales de sensibilisation ont été menées au Forum permanent sur les questions autochtones des Nations Unies (UNPFII) en mai 2014 et 2015. Les Co-présidents de la GEA et du DGM-TC ont participé aux réunions du Sous-comité du FIP en Jamaïque, en juin 2014, pour aider l'approbation du Programme mondial du DGM et le Projet national du Brésil.

La deuxième réunion du DGM-TC a été organisée par la GEA en septembre 2014 à Arlington, en Virginie, aux États-Unis, pour résoudre les problèmes de préparation, comme la révision des Directives opérationnelles du DGM, un débat préliminaire sur un Plan stratégique sur cinq ans et le Budget pour la Composante mondiale, les activités de communications initiales et l'assistance technique nécessaires pour créer le GSC et pour permettre aux pays du DGM de créer leurs NSC. La deuxième réunion du DGM-TC a poursuivi le travail de la première réunion, qui s'est tenue à Istanbul en 2012 et a représenté le début du transfert de direction pour le DGM, le Comité de transition laissant la place au Comité de pilotage international, qui est le nouvel organe directeur du DGM. Au cours de la réunion d'Arlington, les membres du DGM-TC ont prolongé le mandat du DGM-TC jusqu'à la première réunion du Comité de pilotage international.

Avec l'approbation formelle du Programme mondial du DGM par le Sous-comité du FIP en juillet 2014 et par le Conseil d'administration de la Banque mondiale en mars 2015, la première réunion du GSC a été organisée en juin 2015 et a permis d'assurer la transition entre le DGM-TC et le Comité de pilotage international. Les représentants au DGM-TC de l'Indonésie, du Brésil, du Mexique, de RDC et du Burkina Faso ont continué à représenter leurs NSC au Comité de pilotage international. La représentante au DGM-TC des Philippines, un pays non membre du FIP, a poursuivi son rôle au sein du GSC. De nouveaux représentants en alternance ont été nommés au GSC par le Pérou. À la date de la première réunion du GSC, le Ghana et la RDP Lao n'avaient pas encore établi leur Comité de pilotage national. Les pays qui sont en train de procéder à la création de leurs Comités de pilotage nationaux sont considérés comme des Observateurs jusqu'à ce que leur NSC soit en place pour nommer un représentant au GSC. Le Ghana devait finaliser son choix d'ici la fin de cette période de référence, à savoir au début 2016. La RDP lao n'a pas encore donné suite à la création de la structure du DGM, ni nommé d'Observateur au DGM.

Les Membres du Comité de pilotage international du DGM se sont réunis à Bali, en Indonésie (du 25 au 27 juillet 2015).

2.3.2. Première réunion du Comité de pilotage international tenue à Bali, en Indonésie

L'organisation de la Première Réunion annuelle du GSC à Bali, en Indonésie, en juillet 2015, a représenté une activité de mise en œuvre importante dans le cadre de la Sous-composante 2, pendant la période de référence.[6]Les objectifs de la réunion étaient notamment de renforcer d'une part le leadership intellectuel et politique du GSC sur le processus global du DGM et d'autre part les protocoles de prise de décision du GSC basés sur des directives opérationnelles que celui-ci a élaborées.

Les principaux points à l'ordre du jour étaient : i) point sur la situation des Projets nationaux du DGM ; ii) point sur la situation des six nouveaux pays FIP identifiés en mai 2015 ; iii) présentation par la GEA et discussion par les membres du Projet de Règlement intérieur du GSC ; iv) présentation et discussion sur le Mécanisme de résolution des différends du DGM ; v) présentation et discussion du Projet de Plan stratégique sur cinq ans du Programme mondial et du Plan de travail pour la première année avec Budget, et vi) discussion des communications pour le DGM, notamment d'un logo mondial pour le DGM.

Les Membres du GSC des Projets nationaux au Brésil, en RDC, en Indonésie, au Mexique et au Pérou ont également participé, tout comme le Membre du GSC des Philippines. Le Membre du GSC du Projet national du Burkina Faso du DGM n'a pas pu y participer. Les membres du GSC originaires du Ghana et de RDP Lao n'étaient pas désignés à cette date et n'ont donc pas pu y participer. Parmi les Observateurs figuraient les NEA du Brésil et d'Indonésie, l'Unité administrative des Fonds d'investissement climatiques (CIF), la Banque mondiale et le gouvernement de Norvège.

Dans le cadre des exigences de la Sous-composante Planification, suivi et notification, et à l'appui du fonctionnement du GSC et du DGM, la GEA a élaboré les documents clés suivants, qui ont tous été fournis aux membres en anglais, français, espagnol et portugais :

- Projet de Règlement intérieur pour le bon fonctionnement du GSC (Activité 2.1.2)
- Plan de travail annuel pour la première année du Programme mondial d'apprentissage et d'échange des connaissances (Activité 2.3.1) (voir Annexe A)
- Projet de Plan stratégique sur cinq ans pour l'apprentissage et l'échange des connaissances à l'échelle mondiale (Activités 3.1.1 et 3.1.2, décrites plus en détail dans la Sous-composante 3)
- Mécanisme de résolution des différends et procédure de traitement des plaintes du DGM (Activité 3.1.3, décrite plus en détail dans la Sous-composante 3)

Principales décisions prises lors de la réunion :

[6]Comme la réunion s'est tenue au début de la première période de référence pour cette subvention, une partie des activités de préparation initiales pour la réunion ont été menées dans le cadre de la Subvention de préparation de projet (SPP) et figurent dans le rapport SPP. La finalisation des documents débattus au cours de la réunion, la traduction et la préparation des présentations pour la réunion du GSC ont été réalisées dans le cadre du don complet, couvert par le présent rapport.

- Les Membres du GSC ont approuvé les quatre documents mentionnés ci-dessus, sous réserve de l'inclusion de certains éclaircissements ;
- Les Membres du GSC ont recommandé l'allocation indicative de 4,5 millions USD pour chacun des 6 pays FIP nouvellement approuvés, et de 3 millions USD de financement complémentaire pour le Programme mondial ;
- Les Membres du GSC ont décidé que la prochaine Réunion du GSC du DGM aurait lieu en RDC ;
- Les deux membres siégeant en tant que Co-présidents du Comité de transition, à savoir le représentant d'un pays non membre du FIP, des Philippines, et le représentant du RDC, ont été choisis pour siéger en tant que Co-présidents du GSC pour un mandat de deux ans.

Un Rapport de synthèse sur la réunion a été produit, traduit dans les langues de travail du DGM et diffusé à tous les membres, et il figure à l'Annexe B du présent Rapport. La prochaine Réunion annuelle du GSC est prévue pour avril 2016 et est décrite plus en détail à la Section 6 ci-dessous.

2.3.3. Sensibilisation mondiale auprès des partenaires

En vertu de la Sous-composante 2 (Activités 2.2.1 et 2.2.2) la GEA mène des activités de sensibilisation auprès de partenaires clés mondiaux. Au cours de la période, la GEA a engagé des discussions avec un large éventail de parties prenantes clés dans le cadre de réunions bilatérales, ainsi que de dialogues lors d'événements internationaux.

a. *Organisations autochtones*

- Le Directeur de la GEA a entretenu un dialogue régulier avec des leaders autochtones internationaux du Forum mondial des populations autochtones des Nations Unies pour coordonner l'analyse et la stratégie de négociation relative au texte de l'accord de Paris au cours de la réunion de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique du mois d'octobre et à Paris, à la COP21. Également à la COP21, le Directeur a eu des entretiens avec des représentants de Mainyoito Pastoralists Integrated Development Organization (MPIDO) et Sotz'il.
- Le Directeur de la GEA a participé au mois d'octobre à l'événement de lancement du DGM Pérou à Lima, au Pérou, où il a engagé un dialogue avec l'AIDESEP, la 7CONAP[8] et le Forum Abya Yala et a également assuré une présentation sur le DGM.

b. *Organismes de financement*

- Le 3 décembre dernier, le Directeur de la GEA a rencontré le Conseiller sur la Biodiversité du Programme de microfinancement (PMF) du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) du PNUD afin d'examiner les options possibles pour travailler ensemble à la mise en œuvre d'un

[7] *La Asociación Interétnica de Desarrollo de la Selva Peruana*/Association interethnique pour le développement de la forêt péruvienne
[8] *Confederación de Nacionalidades Amazónicas del Perú*/Confédération des nationalités amazoniennes du Pérou

programme de bourses destinées aux autochtones. Le Directeur général de ce dernier programme a participé à l'événement parallèle à la COP21 sur le DGM, au cours duquel il a insisté sur les thèmes et les zones géographiques communes avec le DGM. Une réunion de suivi a été programmée pour discuter des synergies.

- Le Directeur de la GEA a rencontré le chargé de liaison du gouvernement norvégien pour les peuples autochtones, le Conseiller principal de l'Initiative internationale pour le climat et les forêts du gouvernement norvégien (NICFI) au cours des réunions de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (OSCST) à Bonn et la correspondance associée a été consacrée à des explications sur la conception du DGM, à la fourniture d'informations préalables sur les besoins et priorités émergentes des PAPL dans les pays FIP, et aux possibilités de collaboration à l'avenir. L'entretien s'est poursuivi à la COP21, et est toujours en cours.
- Le 14 décembre, le Directeur de la GEA a rencontré le Spécialiste technique principal pour les questions autochtones et tribales du Fonds international de développement agricole (FIDA) à Rome, en Italie. Ils ont discuté de différentes opportunités de coordination, parmi lesquelles le Forum des peuples autochtones organisé par le FIDA tous les deux ans, ainsi qu'un Fonds du FIDA visant à soutenir les Peuples autochtones, notamment par l'attribution de subventions par le biais du Forum international des femmes autochtones (FIMI), de 9Tebtebba,10 et de Kivulini Trust en Afrique.

c. *Banque mondiale, FIP, et autres personnels liés au DGM*

- Le 8 juillet, la GEA a fait une présentation devant le personnel de Conservation International sur le DGM et ses projets visant à responsabiliser et inciter les PAPL à s'engager dans des investissements forestiers. Environ 50 employés de Conservation International de différents bureaux nationaux ont participé à l'événement.
- La GEA a collaboré avec le Chef d'équipe de projet (TTL) du Programme mondial du DGM de la Banque mondiale pour planifier des réunions, des événements, soumettre des éléments pour avis de non-objection et faire des mises à jour sur le programme. La GEA a également rencontré les Chefs d'équipes de projet pour les Projets nationaux DGM du Pérou, du Brésil, du Mexique, de RDC, du Ghana, d'Indonésie et du Burkina Faso. La GEA a commencé un travail de sensibilisation avec les spécialistes du suivi et de l'évaluation de la Banque mondiale et des CIF pour servir de base au Plan de suivi et de notification du DGM.
- Le 18 novembre dernier, les chefs d'équipes de projet du Programme mondial de la GEA et de la Banque mondiale ont rencontré le Conseiller principal de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD), du Département Climat, Forêts et Économie verte, de la

[9] *Foro Internacional de Mujeres Indigenas*
[10] Centre international des peuples autochtones pour l'éducation et la recherche sur les politiques

Section pour le climat, l'énergie et l'environnement, au cours des réunions semestrielles du FIP pour fournir des informations sur le DGM, faire le point sur la mise en œuvre et explorer différentes options pour soutenir les mécanismes existants visant à renforcer les capacités des peuples autochtones et à leur fournir un accès direct au financement de la lutte contre le changement climatique.

- Collaboration avec le groupe Indufor (http://www.indufor.fi/), un cabinet de conseil avec lequel le gouvernement norvégien a passé un accord au travers du PNUD pour réaliser deux études documentaires : 1) Évaluation des fonds pour les peuples autochtones - une étude documentaire sur 20 mécanismes de financement qui ont reconnu l'importance de l'inclusion des populations autochtones dans le financement de la lutte contre le changement climatique. L'objectif de cette évaluation est de faire le point et d'évaluer les mécanismes de financement existants destinés aux peuples autochtones comme base pour éclairer les options visant à accroître le financement pour les PA au travers des mécanismes existants ou à créer un nouveau fonds pour les PA. 2) État du financement en faveur des peuples autochtones - une étude sur les mécanismes de financement existants pour les PA à l'échelle mondiale. La GEA du DGM a fourni de informations à INDUFOR sur le DGM, qui ont été utilisées dans le rapport final remis à Norvège et présenté en octobre au Forum mondial des populations autochtones. La GEA a également diffusé des synthèses des conclusions du rapport au sein de la communauté des partenaires du DGM.
- La GEA a rencontré un représentant de l'AIDESEP au cours d'une visite à Washington consacrée à des préoccupations en lien avec l'avancement du programme d'investissement du FIP au Pérou, plus spécifiquement les activités de démarcation et d'attribution de titres de propriété pour les terres autochtones. La GEA a fourni des conseils à l'AIDESEP sur la structure de prise de décisions du FIP et de la Banque mondiale afin d'aider à communiquer ces préoccupations.
- La GEA a rencontré la NEA du Pérou (septembre 2015) au cours des processus de démarrage du DGM et spécifiquement pour discuter de la façon de coordonner le soutien en préparation à l'événement de lancement du mécanisme Saweto du DGM au Pérou. La discussion a principalement porté sur les opportunités de collaboration au Pérou pendant les réunions d'automne de la Banque mondiale et du FMI à Lima, et sur les plans de travail de la GEA et de la NEA.

2.3.4. Réunion de planification et de coordination GEA-NEA

Comme cela a été proposé et approuvé au cours de la Première réunion annuelle du GSC, la GEA a organisé une réunion de planification et de coordination avec les cinq NEA existantes du DGM pour définir les cadres de suivi et de notification, les stratégies de communication et la mis en œuvre du Mécanisme de résolution des différends pour le programme DGM. La réunion a été tenue du 26 au 28 janvier 2016 et fera l'objet d'un compte-rendu dans le prochain rapport d'avancement. La préparation de la réunion a constitué une activité importante pendant le mois de décembre 2015 de cette période de

référence. Tous les frais liés aux participants et à la réunion ont été financés dans le cadre du Programme mondial.

2.4. Mise en œuvre de la Sous-composante 3 : Planification, suivi et notification

2.4.1. Planification pour le Programme mondial

En coordination avec la Banque mondiale et les Co-présidents du GSC, la GEA a élaboré plusieurs composantes importantes de la structure de gouvernance pendant cette période. Dès le début de la période de référence, et comme cela est indiqué dans la Sous-composante 2, la GEA a élaboré deux documents de planification importants pour le Programme mondial pour présentation et examen au cours de la réunion du GSC :

- **Le Plan stratégique sur cinq ans** pour l'apprentissage et l'échange de connaissances à l'échelle mondiale a établi les Sous-composantes et activités du Programme mondial ainsi que l'affectation budgétaire indicative pour 5 ans.
- **Le Plan de travail pour la première année** pour l'apprentissage et l'échange de connaissances à l'échelle mondiale, qui correspond au Plan stratégique sur cinq ans et détaille les activités et budgets estimés pour les activités de la première année.

Les deux documents ont été examinés et discutés au cours de la réunion du GSC. Les Membres ont formulé des demandes d'éclaircissements, notamment sur les thèmes à inclure dans les ateliers régionaux et mondiaux, et sur des détails relatifs à la Réunion de planification et de coordination GEA-NEA, qui ont été intégrés dans un Addendum au Plan de travail et envoyés aux Membres pour approbation. Les versions définitives de la Stratégie sur cinq ans et du Plan de travail pour la première année ont été approuvées le 22 octobre 2015 (voir Annexe A pour le Plan de travail pour la première année).

2.4.2. Coordination d'un Cadre commun de suivi et de notification pour le DGM

Dans le Document de programme du DGM, la GEA a pour tâche de développer et coordonner un cadre commun de suivi et de notification pour l'ensemble des Projets nationaux du DGM ainsi que pour le Programme mondial du DGM, qui sert de fonction d'apprentissage et rend compte de la mise en œuvre du DGM dans le sens des résultats attendus auprès des Membres du GSC, de la Banque mondiale et du Sous-comité du FIP. Pour remplir ce mandat, et conformément aux demandes formulées lors de la première réunion du GSC, la GEA a commencé à élaborer un Cadre de suivi et de notification pour l'ensemble du DGM. Le processus a fait intervenir l'élaboration d'une Théorie du changement et d'un Cadre logique du DGM qui identifie les résultats attendus du DGM à court, moyen et long termes avec des indicateurs de résultats. Le cadre comprend les cinq principaux indicateurs du DGM identifiés dans le Document de programme du DGM. L'activité sera achevée dans la période à venir et présentée aux Membres du GSC au cours de la Deuxième réunion annuelle du GSC et au chef d'équipe de projet mondial DGM de la Banque

mondiale pour examen. Le cadre approuvé sera suivi par un document de méthodologie détaillé fournissant des indications sur la mesure de tous les indicateurs communs.

2.5. Synthèse de la situation financière

Les dépenses pour la période de référence ont représenté un total de 300 453 USD, ce qui équivaut à 49,3 % du budget annuel approuvé. Des recommandations visant à apporter des modifications au Plan de travail pour la première année ont été faites par le GSC, notamment pour faire passer la première formation régionale de l'Année 2 à l'Année 1, période 2. Cela, tout comme d'autres recommandations du GSC, devra faire l'objet d'une révision du plan de travail et du budget pour la deuxième période. Les révisions sont en cours de préparation et seront présentées à la Banque mondiale pour avis de « non-objection » et au GSC pour examen et approbation.

3. Suivi des indicateurs

Le tableau ci-dessous comprend les trois indicateurs établis pour le Programme mondial du DGM. La GEA est en train d'élaborer le Plan complet de suivi et de notification, qui comprend une méthodologie pour la collecte de données. Les futurs rapports devraient être établis en utilisant le Plan approuvé et la méthodologie établie. Le tableau ci-dessous présente les activités réalisées au cours de la période associée à chaque indicateur.

Objectif de développement du Programme mondial	Thèmes du FIP proposés par le DGM	Indicateur	Objectif	Situation au 31 décembre 2015
Renforcer les capacités des PAPL à participer au FIP et à d'autres programmes REDD+ au niveau local, national et mondial.	Renforcement des capacités	Nombre de produits d'information élaborés par les bénéficiaires de dons du DGM et/ou les bénéficiaires dans les pays pilotes présentés au cours des événements d'échange de connaissances au niveau régional et/ou mondial.	Suivi	• 6 membres du GSC ont partagé leur expérience dans l'établissement des organes de gouvernance et des activités du DGM au cours de la COP21 au travers de deux événements parallèles du DGM. • Les dons secondaires du DGM en faveur des Projets nationaux commenceront au cours de la deuxième année et les événements de partage des connaissances à l'échelle mondiale seront pleinement lancés au cours de la 2e année.
		Pourcentage des participants aux activités d'apprentissage et de partage des connaissances appartenant aux programmes REDD+ et à des pays autres que	Suivi	• Environ 130 participants ont assisté aux deux événements parallèles du DGM à la COP21. • Le premier événement d'échange de connaissances est prévu pour être mené en Afrique à la fin de la prochaine période. Des représentants des PAPL de

		les pays pilotes du FIP.		pays membres et non membres du FIP seront invités à y participer.
		Nombre d'activités/alliances créées grâce à la plate-forme mondiale intégrant un rôle de leadership des PAPL.	Suivi	• Les membres du GSC ont été actifs dans d'autres instances, comme le Forum international des peuples autochtones sur les changements climatiques et le Comité de pilotage international des peuples autochtones sur les changements climatiques. • La GEA a pris contact avec des partenaires potentiels comme le FIDA, MPIDO, Sotz'il et le PMF du FEM du PNUD pour travailler sur les synergies possibles.

4. Enseignements tirés et succès

Partage des connaissances dans l'ensemble des pays du DGM

- Bien que la mise en œuvre du DGM n'en soit qu'à ses débuts, plusieurs observations ont été faites sur le programme DGM et le processus visant à établir les composantes mondiales et nationales.
- Au cours de la période, la GEA a communiqué avec les chefs d'équipe de projet de la Banque mondiale dans les pays du DGM pour recevoir des mises à jour sur l'état du projet et discuter des problèmes pertinents. Sur la base de ces entretiens, la GEA a noté que de nombreux Projets nationaux DGM ont des questions à poser sur la façon de mettre en place les éléments de gouvernance du DGM. Actuellement, la GEA est en train d'intégrer dans ses activités le partage de connaissances sur la mise en place de la structure du DGM.
- Pendant les activités de sensibilisation mondiales menées auprès des parties prenantes et des donateurs internationaux, la GEA a noté un vif intérêt pour le DGM en tant que mécanisme de financement alternatif novateur pour le financement de la lutte contre le changement climatique, et un certain nombre de synergies et d'opportunités avec les financeurs et partenaires internationaux ont été identifiées pour faire l'objet de discussions plus approfondies.

5. Problèmes et opportunités

- À ce stade initial de la mise en œuvre du Programme mondial, plusieurs problèmes ont été observés par la GEA et méritent d'être signalés en tant que difficultés potentielles à résoudre.
- Étant donné les différentes composantes et les différents acteurs intervenant dans le DGM, il a été observé que la complexité des relations organisationnelles entre le GSC, la GEA, le SNC, la NEA, les chefs d'équipe de projet de la Banque mondiale et le FIP, notamment les rôles et responsabilités respectives, exige des communications claires et cohérentes.
- Les Projets nationaux du DGM ont différents calendriers pour l'établissement du Projet nationaux basés sur le contexte du pays, et par conséquent les Projets de pays sont approuvés à des dates différentes. La GEA note que cela aura des implications pour la coordination du suivi, de la notification et de la communication de la mise en œuvre du DGM.
- La GEA a observé que quatre NEA ayant des dons approuvés (Brésil, Burkina Faso, RDC et Pérou) ont peu ou pas de financement budgété pour leur participation aux réunions mondiales, comme la réunion de Planification et de coordination des GEA-NEA ou les réunions annuelles du GSC. La GEA a financé la participation de cinq NEA et du Co-président du GSC à la réunion des GEA-NEA. L'absence de financement alloué pour ce type de participation aux futures réunions, notamment aux échanges bilatéraux ou régionaux de partage des connaissances, peut présenter

une difficulté pour la coordination des communications mondiales du DGM, les exigences de suivi et de notification et d'autres domaines dans lesquels la coordination à l'échelle de l'ensemble du DGM est nécessaire. La GEA prévoit de soulever la question dans le cadre de la Deuxième réunion annuelle du GSC pour discussion.

- Pour permettre à la GEA d'interagir efficacement et de permettre un partage des connaissances avec les membres du GSC de 8 pays différents dans les langues officielles de la banque, à savoir l'anglais, le français, l'espagnol et le portugais, la GEA a observé qu'il existe des besoins importants de traduction et d'interprétation. La GEA travaille actuellement sur les meilleures approches pour répondre à ces besoins dans le cadre du budget existant. Cependant, il est possible que les coûts élevés de la traduction et de l'interprétation aient un impact sur le financement disponible pour d'autres activités.

6. Activités pour la période à venir

On trouvera ci-après un aperçu des principales activités prévues pour la prochaine période de référence : Une liste complète d'activités du Plan de travail pour la première année du Programme mondial, avec la situation de chaque activité, peut être consultée à l'Annexe A.

- La Réunion de planification et de coordination GEA-NEA s'est tenue du 26 au 28 janvier 2016. Un compte-rendu de la réunion a été préparé et les conclusions de la réunion seront rapportées dans le prochain rapport d'avancement.
- La GEA préparera le plan de travail et le budget pour l'exercice 2017 à l'intention de la Banque mondiale et du GSC à la fin mars 2016.
- La Deuxième réunion annuelle du GSC doit avoir lieu du 25 au 27 avril 2016 à Kinshasa, en RDC. Le projet d'ordre du jour comprend : i) des mises à jour sur les Projets nationaux ; ii) la présentation et la demande d'approbation du Cadre de suivi et de notification pour le DGM dans son ensemble, iii) la présentation et la demande d'approbation du Plan de travail et du budget des activités pour la deuxième année du Programme mondial.
- Un projet de Cadre logique et de théorie du changement pour l'ensemble du DGM sera soumis à la Banque mondiale et présenté pour approbation au cours de la Deuxième réunion annuelle du GSC. Une fois l'approbation reçue, des directives sur la méthodologie de suivi des indicateurs seront préparées.
- Un événement parallèle de sensibilisation est également prévu au cours du Forum permanent sur les questions autochtones des Nations Unies, qui se tiendra à New York du 9 au 13 mai 2016.
- Une méthodologie d'évaluation des besoins techniques pour chacune des régions du DGM est en cours d'élaboration - L'évaluation servira de base aux activités de partage des connaissances et

d'apprentissage du GEA. L'élaboration du mandat de l'Évaluation des besoins régionaux pour l'Afrique a démarré, et l'évaluation devrait commencer au premier semestre de 2016.

- Une Formation régionale du DGM est prévue pour l'Afrique, qui devrait avoir lieu au Burkina Faso en juin 2016. Cet événement, qui figurait initialement dans les activités de la deuxième année, a été déplacé dans le Plan de travail de la première année afin de commencer à assurer le plus tôt possible la sensibilisation et la formation auprès des organisations des PAPL.
- La GEA va commencer à élaborer un mandat pour une plate-forme de connaissances en ligne.
- La GEA et le GSC vont continuer d'identifier et de discuter avec la Banque mondiale des domaines prioritaires qui doivent faire l'objet d'une révision dans les Directives opérationnelles du DGM.

Annexe A : Composante mondiale du DGM : Progrès réalisés sur le Plan de travail approuvé pour la première année

Produits et activités de la Sous-composante 1 : Apprentissage, sensibilisation et partage des informations à l'échelle mondiale			Situation au 31 décembre 2015
Produit 1.1 : *Organiser des ateliers de formation internationaux, régionaux et infrarégionaux pour favoriser l'apprentissage des participants à partir de projets réussis de communautés/peuples autochtones dans le cadre du programme REDD+. Ces ateliers porteront par exemple sur le partage des avantages, la mesure des gaz à effet de serre, les solutions agricoles intelligentes par rapport au climat et d'autres enjeux identifiés par le GSC*			
	1.1.1	Réaliser un atelier de formation de 5 jours au cours de la deuxième et de la cinquième année dans chacune des trois régions du FIP (Afrique, Asie, Amérique latine), qui se tiendra dans un pays du FIP (choisi par le GSC) et ciblera des représentants techniques des groupes de PAPL chargés de comprendre et d'étudier certains enjeux pertinents, ainsi que des leaders/négociateurs des PAPL ayant besoin de conseils/d'une assistance sur certains sujets techniques. L'atelier favorisera l'apprentissage grâce à l'application de compétences techniques issues de projets REDD+ existants et à travers les expériences de PAPL qui participent à ces projets. Une quinzaine de représentants de chaque région participeront aux formations pendant toute la durée du programme, notamment des représentants de chaque pays du FIP et d'organisations régionales de PAPL, y compris de pays intéressés non membres du FIP. La liste des participants sera établie sur l'avis des NSC des pays du FIP dans la région. (Le lieu sera déterminé dans le cadre du processus de planification stratégique.)	La Formation régionale pour l'Afrique est prévue pour la fin de la prochaine période (juin 2016). Les Formations dans d'autres régions commenceront au cours de la Deuxième année.
	1.1.2	Mandater un réseau ou une alliance régionale de poids tels que le Foro Indígena de Abya Yala en Amérique latine, l'Asian Indigenous Peoples Pact (AIPP) ou le Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique (IPACC) pour organiser une rencontre régionale d'organisations de peuples autochtones et diffuser les acquis des ateliers régionaux de formation mentionnés au point 1.1.1 ; communiquer les progrès et les résultats des activités du DGM ; recueillir des commentaires et des suggestions sur les questions de politique et la position des PAPL sur ces questions en préparation de la réunion stratégique mondiale décrite au point	Cette activité fait suite à la formation régionale. Le travail visant à identifier une organisation régionale des PAPL commencera au cours de la prochaine période, en coordination avec la Formation régionale pour l'Afrique.

		1.2.3. Il sera fait appel à un ou plusieurs Conseillers techniques experts du sujet traité	
	1.1.3	Rédiger un rapport sur le déroulement et les résultats de l'atelier et le présenter au NSC de chaque pays dans chaque région.	Un rapport sera établi après la Formation régionale pour l'Afrique prévue en juin 2016.
	1.1.4	Transmettre aux chargés de liaison du NSC et du GSC responsable de la communication le matériel pédagogique et les présentations de l'atelier, en vue de leur publication sur le site web du DGM.	Comme ci-dessus.
Produit 1.2 : *Renforcer les capacités des organisations et des réseaux régionaux et internationaux de peuples autochtones et de populations locales en leur donnant les moyens de participer aux négociations portant sur l'initiative REDD+ et le changement climatique, y compris des formations sur l'engagement dans les négociations internationales et sur les dialogues et processus de politique internationale pertinents.*			
	1.2.1	**En combinaison avec le point 1.1.1.** Organiser une séance de formation dans chaque région à l'intention des représentants des PAPL afin de les aider à mieux comprendre les processus de négociation, à acquérir des capacités de négociation et à saisir les thèmes centraux des négociations en cours. Parmi la liste de sujets abordés figureront (Cette liste variera en fonction de l'état d'avancement des négociations) : le financement de REDD+, l'agriculture, les avantages non liés au carbone, etc.	Les actions de formation commenceront au cours de la prochaine période de référence.
	1.2.2	**Parallèlement aux points 1.1.1 et 1.2.3,** organiser des séances de formation avec des experts techniques et des négociateurs pour apprendre à créer des équipes de négociation efficaces afin de contribuer effectivement aux processus liés au climat, sur les conseils techniques avisés d'experts des peuples autochtones.	La mise en œuvre n'en étant encore qu'à un stade initial, certaines activités à la COP ont été modifiées. Au lieu d'organiser la séance avec des experts techniques et des négociateurs, les Membres du GSC du DGM ont reçu une aide pour assister à la COP et parler du DGM.
	1.2.3	Organiser un atelier mondial de 3 jours une fois par an, 2 à 3 mois avant chaque conférence des parties (COP) de la CCNUCC, afin de partager les enseignements tirés d'autres initiatives mondiales de soutien à la participation des PAPL à REDD+ et de donner aux PAPL l'occasion d'adopter des positions concertées sur les sujets clés à négocier, ainsi que de rédiger des documents de prise de position en conséquence : la GEA fournira aux dirigeants des PAPL l'expertise technique et stratégique nécessaire pour les aider à élaborer	Les Activités commenceront au cours de la deuxième année.

		leurs propres positions sur les politiques. Elle assurera la liaison avec des organisations/institutions partenaires du monde entier qui soutiennent elles aussi la participation des PAPL aux négociations sur le climat, afin d'inclure des partenaires et des pays non membres du FIP pour accroître la coordination des positions des PAPL.	
	1.2.4	Travailler en partenariat avec les organismes d'investissement dans le cadre de REDD+, les ONG, les donateurs et les organismes de l'ONU en vue d'obtenir des appuis supplémentaires pour accroître la participation des équipes techniques et négociatrices des réseaux régionaux et mondiaux de PAPL aux réunions de la CCNUCC (l'objectif étant qu'au moins 5 personnes par région bénéficient du soutien des mécanismes de financement existants). La Composante mondiale du DGM soutiendra financièrement au moins 2 personnes par région pour leur permettre de participer à la Conférence des Parties de la CCNUCC ou aux activités intersessions.	2 membres du GSC du DGM d'Amérique latine et 2 membres originaires d'Afrique ont reçu une aide pour assister à la COP21 et aux 2 événements parallèles du DGM.
	1.2.5	Organiser un événement parallèle ou de partage des informations à l'occasion de la Conférence des Parties à la CCNUCC pour communiquer sur les activités du DGM et recevoir davantage de commentaires à leur sujet (représentants de la GEA et du GSC participant à la COP et à l'événement en collaboration avec les délégués/observateurs subventionnés)	2 événements parallèles ont été réalisés à la COP21 : L'un au Pavillon de l'IUCN (le 7 décembre) avec environ 70 participants et l'autre au Pavillon des Peuples autochtones (le 10 décembre) avec environ 60 participants.
	1.2.6	Assurer la coordination préalable à la Conférence des Parties (COP) à la CCNUCC. Organiser et animer une séance de formation d'une demi-journée juste avant la COP, destinée aux participants autochtones et issus des populations locales, en vue de renforcer leurs capacités de négociation, ainsi que d'actualiser leurs connaissances sur des thèmes clés et sur les questions en cours de négociation. Le public visé comprend les PAPL subventionnés par le FIP ainsi que d'autres délégués ou observateurs des PAPL intéressés, issus de pays non membres du FIP et qui participent à la COP. (La formation aura lieu dans le pays où se tient la COP annuelle : première année au Pérou, deuxième année à Paris, années suivantes à confirmer)	La mise en œuvre n'en étant encore qu'à un stade initial, la séance d'une demi-journée n'a pas été organisée. Le Directeur de la GEA du DGM et le Co-président du DGM originaire des Philippines ont participé à d'autres événements pendant la COP21.
	1.2.7	Publier les comptes rendus des ateliers et les documents/rapports pertinents liés aux négociations des Conférences annuelles des Parties à la CCNUCC sur le site web du DGM et les diffuser à travers les canaux de communication existants.	Actuellement en cours.

	1.2.8	Les membres de la GEA et/ou du GSC participent à des événements mondiaux ou régionaux liés aux objectifs du DGM pour mieux faire connaître le DGM, partager des informations sur les priorités du DGM et des PAPL, développer l'apprentissage et renforcer l'accès à la prise de décisions sur la politique climatique et REDD+ et les questions connexes relatives aux PAPL.	En cours. Participation à plusieurs événements et rédaction des comptes rendus correspondants dans le cadre de la subvention de préparation de projet et de la période en cours.
Produit 1.3 : *Créer un recueil d'expertise adaptée au contexte culturel en vue de son utilisation par les PAPL à l'échelle mondiale, sous la forme, entre autres, d'études de cas, de modèles de pratiques « de pointe » ou prometteuses, de centres de liaison pour partager des idées sur des thèmes ou des enjeux particuliers, ainsi que d'outils en ligne de mise en réseau des connaissances*			
	1.3.1	Créer et entretenir une base de données faisant office de réservoir de connaissances, hébergée sur le portail d'apprentissage en ligne du site web du DGM, qui donne accès aux informations existantes sur les PAPL, les changements climatiques, les forêts et REDD+, ainsi qu'aux supports de formation et à la conception des formations destinées aux PAPL.	Les premières recherches sur le portail web ont commencé et se poursuivront pendant la prochaine période.
	1.3.2	Suivant les priorités des équipes stratégiques des PAPL et d'après les commentaires des NSC et du GSC, élaborer des clips vidéos et d'autres supports numériques d'apprentissage sur trois ou quatre thèmes liés aux changements climatiques, aux forêts et à REDD+ afin d'élargir la mobilisation et de sensibiliser d'autres organisations et communautés de PAPL. Activité éventuellement liée aux travaux des bénéficiaires dans les pays du FIP. Les vidéos seront également publiées sur le portail d'apprentissage en ligne du site web du DGM.	Aucune activité menée à ce jour ; des activités sont prévues pendant la prochaine période de référence.
Produit 1.4 : *Renforcer les partenariats et les réseaux régionaux et mondiaux de PAPL pour promouvoir le dialogue et l'apprentissage au sein de ces partenariats/réseaux et entre ceux-ci, ainsi que pour encourager le dialogue, l'apprentissage et l'interaction avec des institutions et des organismes clés, tels que la Banque mondiale et d'autres BMD, l'ONU-REDD, la CCNUCC, l'UNPFII, des gouvernements donateurs, des ONG et des organismes de formation orientés vers les PAPL, les protections sociales et environnementales, les forêts et REDD+.*			
	1.4.1	À travers un processus de consultation auprès des NSC et des réseaux régionaux et mondiaux de PAPL, élaborer et mettre en œuvre une méthode d'évaluation pour définir les besoins prioritaires et les principales carences au sein des réseaux de PAPL existants, ainsi qu'entre ces réseaux pour a.) répondre aux besoins des PAPL liés aux forêts et à REDD+ sur le plan des politiques, de leur mise en œuvre, de la recherche, des capacités et de la communication ; b.) identifier les enjeux et les	L'élaboration des Termes de référence pour l'Évaluation des besoins a commencé en décembre et est actuellement en cours. Une évaluation pour l'Afrique est prévue pendant la prochaine période.

		opportunités associés à l'élargissement de la participation des réseaux régionaux aux alliances mondiales ; c.) identifier les enjeux et les opportunités associés à l'élargissement de l'adhésion des organisations locales de PAPL aux réseaux régionaux ; d.) encourager la création/l'enregistrement officiel de nouvelles organisations de PAPL ; et e.) créer des transferts d'informations ascendants, descendants et transversaux entre les réseaux et partenariats régionaux, ainsi qu'entre les réseaux régionaux et mondiaux.	
	1.4.2	Sous-traiter à des organisations de PAPL la réalisation d'évaluations sur les besoins et carences associés au renforcement des réseaux de PAPL.	Cette activité sera menée conjointement à l'activité 1.4.1 au cours de la prochaine période de référence.
	1.4.3	Parallèlement aux formations régionales décrites au point 1.1.1, organiser une séance de travail avec les équipes techniques et négociatrices des PAPL pour renforcer les processus de communication et de rétroaction au sein des alliances/réseaux régionaux et s'atteler aux défis identifiés lors de l'évaluation mentionnée au point 1.4.1 pour élargir la portée et l'efficacité des réseaux de PAPL.	Les actions de formation commenceront au cours de la prochaine période de référence.
	1.4.4	Proposer aux NSC de commander une ou deux études de cas par pays sur la participation des PAPL aux mécanismes de REDD+. Parmi les thèmes à traiter figurent : la participation des parties prenantes aux comités nationaux de REDD+, la participation à la mise en œuvre des systèmes d'information relatifs aux garanties, la participation aux négociations de l'ONU sur le réchauffement climatique. Il sera demandé aux NSC de collaborer et de contribuer à la réalisation d'autres études à l'échelle nationale, menées par des organisations autochtones.	L'activité est mise en suspens jusqu'à ce qu'un plus grand nombre de NEA soient mises en place et commencent leurs activités.
	1.4.5	Œuvrer avec le Comité de pilotage international et les Comités de pilotage nationaux à l'élaboration d'un recueil des meilleures pratiques concernant le travail avec les PAPL dans le cadre des projets REDD+, d'après les travaux réalisés auprès des organisations/alliances régionales et mondiales de PAPL, les expériences associées à la Composante Pays du FIP-DGM et les études de cas nationales proposées au point 1.4.4.	L'activité est mise en suspens jusqu'à ce qu'un plus grand nombre de NEA soient mises en place et commencent leurs activités.
Produit 1.5 : *Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication et de sensibilisation afin de garantir la coordination et la cohérence des communications et du partage d'informations entre les pays pilotes du FIP, ainsi qu'avec d'autres pays et partenaires non membres du FIP et d'autres publics cibles à l'échelle mondiale*			

	1.5.1	Établir une équipe mondiale chargée de la communication du DGM composée du chargé de liaison pour les communications dans chaque pays et d'un chargé de liaison pour les communications au GSC, en coordination avec le GSC, les NSC et les NEA.	L'activité a démarré pendant la période de référence et se poursuivra à mesure que les NEA sont créées et démarrent leurs activités.
	1.5.2	Aux côtés de l'équipe mondiale chargée de la communication et avec la participation des NEA/NSC et des partenaires mondiaux, élaborer et présenter une stratégie exhaustive de communications et de sensibilisation au DGM, assortie de protocoles de communication mondiaux et spécifiques aux pays. Cette stratégie comprendra la création d'un site web et d'un système de partage des informations et des connaissances en ligne, ainsi que d'un système destiné au partage des acquis, des expériences et des comptes rendus du DGM tout au long du mandat de ce dernier. L'élaboration de cette stratégie de communication et de sensibilisation sera coordonnée par le chargé de liaison pour la communication de la GEA.	La Stratégie de sensibilisation et de communication sur cinq ans a été élaborée et soumise à la Banque mondiale le 9 novembre 2015. (La Banque mondiale a approuvé l'extension du délai de soumission du 27 octobre au 15 novembre 2015). La Stratégie a été révisée par le GSC et approuvée le 25 janvier 2016. D'autres activités seront ajoutées à mesure que d'autres NEA seront mises en place et démarreront leurs activités.
	1.5.3	Organiser chaque trimestre une réunion virtuelle de l'équipe mondiale chargée des communications	Activité en cours. Le logo du DGM a été créé et approuvé par les membres du GSC le 15 février 2016 et est en cours de préparation en tant qu'image graphique.
	1.5.4	En collaboration avec les chargés de liaison pour la communication du NSC, effectuer une évaluation des besoins en communication au sein du pays pour déterminer les besoins et les capacités techniques associés à Internet dans chaque pays, et pour établir des termes de référence pour la conception du site web. Le chargé de liaison pour la communication de la GEA mettra au point une méthode d'enquête avec le consultant mentionné au point 2.2.7.	L'activité est mise en suspens jusqu'à ce qu'un plus grand nombre de NEA soient mises en place et commencent leurs activités.
	1.5.5	Coordonner une approche commune et fournir des orientations pour l'élaboration des stratégies de communication et de sensibilisation spécifiques aux pays (en établissant notamment un protocole de recueil de contenus pour le site web du DGM)	L'activité est mise en suspens jusqu'à ce qu'un plus grand nombre de NEA soient mises en place et commencent leurs activités.
	1.5.6	Faire appel à une société de conseil pour concevoir et mettre au point le site web du DGM (y compris les portails des pays) conformément à la stratégie de communication et de sensibilisation.	Activité terminée, le site www.dgmglobal.org est actif. Des mises à jour seront effectuées par la suite pendant le projet.
	1.5.7	Maintenance annuelle du site web	Aucune maintenance n'est nécessaire pour le moment.
	1.5.8	Fournir, de façon continue, des conseils sur les techniques, les méthodes et les outils web, et	L'activité est mise en suspens jusqu'à ce qu'un plus grand

		conseiller l'équipe mondiale chargée de la communication ainsi que les équipes/prestataires chargés de la communication dans les pays du FIP.	nombre de NEA soient mises en place et commencent leurs activités.
	1.5.9	Superviser la maintenance continue et la **mise à jour des contenus du site web du DGM.**	Des points sur les activités sont régulièrement postés sur le site www.dgmglobal.org.
Produit 1.6: *Fournir une orientation et des conseils relatifs à la politique du DGM, et gérer les connaissances et les expériences partagées pour s'assurer que les pays pilotes du FIP bénéficiant du DGM tirent effectivement parti des expériences et des enseignements de l'ensemble des pays sous l'égide du DGM.*			
	1.6.1	En partenariat avec un membre de chaque NSC en tant que chargé de liaison pour la communication, créer et gérer une base de données exhaustive des activités du DGM, des outils de connaissances, des événements et des résultats. Les frais y afférents sont inclus dans la rubrique consacrée aux activités de communication et de sensibilisation. Le site contiendra par ailleurs des outils de connaissances/de formation issus des activités de renforcement des capacités et des institutions.	Les discussions initiales à ce sujet sont en cours.

Produits, activités et allocation de budgets indicatifs : Sous-composante 2 : Services techniques et de secrétariat pour le Comité de pilotage international (GSC)			***Situation au 31 décembre 2015***
Produit 2.1 : *Comité de pilotage international créé et fonctionnel*			
	2.1.1	Établir le Comité de pilotage international en collaboration avec la Banque mondiale et le Comité de transition du DGM.	Activité terminée.
	2.1.2	Élaborer et présenter le Règlement intérieur du GSC (échéance : 3 mois à compter de la date de début)	Le Règlement intérieur a été approuvé à titre provisoire au cours de la première Réunion annuelle du GSC. L'approbation finale du GSC devrait intervenir au cours de la prochaine période de référence.
	2.1.3	Faciliter l'établissement des Comités de pilotage nationaux (NSC) le cas échéant, en collaboration avec le Comité de transition du DGM et les Agences d'exécution nationales (NEA).	Fourniture de conseils et d'une assistance à distance à la demande. Visite de terrain au Ghana prévue pour février 2016.
	2.1.4	Rédiger et présenter un rapport sur l'établissement du GSC	Activité terminée et réalisée en liaison avec le point 2.1.6.

Produits, activités et allocation de budgets indicatifs : Sous-composante 2 : Services techniques et de secrétariat pour le Comité de pilotage international (GSC)			***Situation au 31 décembre 2015***
	2.1.5	Préparer et organiser les réunions annuelles du GSC, notamment les services de traduction, la préparation des supports et les aspects logistiques pour une vingtaine de participants dans un emplacement central.	Activité en cours. La réunion s'est tenue à Bali, en Indonésie du 25 au 27 juillet 2015, avec 16 participants.
	2.1.6	Présenter un rapport sur les travaux de chaque réunion annuelle du GSC.	Activité terminée. Voir « Synthèse de la première réunion du GSC » en Annexe.
	2.1.7	Faciliter l'établissement de groupes de travail pour mener à bien le travail du GSC.	Aucun groupe de travail n'a encore été mis en place.
	2.1.8	Effectuer des tâches administratives, recueillir des informations, réaliser des études et d'autres travaux demandés par le GSC.	L'activité est en cours, avec une étroite collaboration entre le Directeur de la GEA et les membres du GSC.
	2.1.9	Équipement, licences.	Activité terminée.
Produit 2.2 : *Sensibilisation assurée et alliances/collaborations établies avec des partenaires mondiaux travaillant sur des enjeux/mécanismes similaires, afin de renforcer les capacités et les initiatives des PAPL visant à améliorer leur participation aux processus REDD+.*			
	2.2.1	En marge de la réunion annuelle du GSC, organiser des réunions d'information annuelles avec les partenaires mondiaux (FPCF, ONU-REDD, Programme de microfinancement du FEM, UNPFII, etc.) afin de communiquer les objectifs/résultats du DGM et de définir les synergies et les possibilités de collaboration, de multiplier les possibilités de financement conjoint et de coordonner les domaines communs de soutien en faveur des PAPL dans REDD+, les négociations liées au climat et les initiatives y afférentes.	L'activité n'a pas été menée en liaison avec la réunion du GSC, mais des réunions ont été continuellement organisées avec des partenaires mondiaux clés comme le Programme de microfinancement du FEM du PNUD, le FIDA et le gouvernement de Norvège.
	2.2.2	En collaboration avec les partenaires mondiaux identifiés et participants au point 1.3.1, mettre au point un mécanisme conjoint de notification sur une base annuelle pour divulguer les répercussions des initiatives de soutien aux organisations et réseaux de PAPL.	Activité prévue pour la prochaine période.
Produit 2.3 : *Mettre au point et faciliter les procédures relatives à un mécanisme de résolution des différends et de traitement des plaintes à l'échelle mondiale*			
	2.3.1	Faciliter le mécanisme de résolution des différends et la procédure de traitement des plaintes définis au point IV du Cadre de directives opérationnelles du DGM ; établir et	Cette activité commencera au cours de la prochaine période. Les préparatifs pour le Mécanisme de règlement des différends ont été

Produits, activités et allocation de budgets indicatifs : Sous-composante 2 : Services techniques et de secrétariat pour le Comité de pilotage international (GSC)			***Situation au 31 décembre 2015***
		administrer le Sous-comité du GSC en charge des différends ; créer un système d'envoi de commentaires et de plaintes sur le site web du DGM, permettant leur suivi.	réalisés au cours de la période en cours.
	2.3.2	Établir et administrer le Sous-comité du GSC en charge des différends ; créer un système d'envoi de commentaires et de plaintes par le biais du site web du DGM, permettant leur suivi.	Le Mécanisme de règlement des différends a été approuvé à titre provisoire au cours de la 1re Réunion annuelle du GSC. L'approbation finale du GSC devrait intervenir au cours de la prochaine période de référence. Elle sera aussi postée sur le site web du DGM à l'adresse www.dgmglobal.org.
Produit 2.4 : *Fournir une orientation et des conseils relatifs à la politique du DGM, et gérer les connaissances et les expériences partagées pour s'assurer que les pays pilotes du FIP bénéficiant du DGM respectent à tout moment les directives opérationnelles applicables.*			
	2.4.1	Faciliter et mettre en œuvre un processus d'examen des Directives opérationnelles du DGM sous la direction de la Banque mondiale et du GSC, afin de les adapter/modifier le cas échéant pour le bon déroulement des travaux et pour obtenir les résultats escomptés.	L'Activité est planifiée pour la période à venir, avant la 2e réunion annuelle du GSC.
	2.4.2	Assurer la liaison avec le GSC, les NEA, les NSC et la Banque mondiale avant la première réunion annuelle du GSC afin de recueillir des commentaires et suggestions concernant la révision des Directives opérationnelles du DGM.	Activité terminée avant la période de référence.
	2.4.3	Présenter les Directives opérationnelles révisées du DGM à la Banque mondiale et au GSC.	L'Activité est planifiée pour la période à venir sur la base des recommandations qui ont suivi la 2e réunion annuelle du GSC.
	2.4.4	Fournir des orientations aux NEA et aux NSC pour les aider à adapter les Directives opérationnelles du DGM au contexte de leur pays. Dans sa section réservée aux membres du DGM/FIP, le site web du DGM permettra d'échanger des méthodes/opportunités/enjeux.	L'Activité est planifiée pour la période à venir sur la base des recommandations qui ont suivi la 2e réunion annuelle du GSC.
Produit 2.5 *Renforcement à long terme du leadership des PAPL : la GEA œuvrera aux côtés du GSC pour établir un programme de bourses à l'intention des PAPL dans la deuxième et la troisième année du DGM en vue d'offrir une formation approfondie en leadership à un(e) jeune leader autochtone ou issu(e) d'une population locale, dans le cadre du Programme mondial.*			

Produits, activités et allocation de budgets indicatifs : Sous-composante 2 : Services techniques et de secrétariat pour le Comité de pilotage international (GSC)			***Situation au 31 décembre 2015***
	2.5.1	Élaborer et gérer le programme de bourses pour la formation en leadership.	La planification sera réalisée au cours de la prochaine période, le programme de bourses initial pour la formation au leadership est prévu pour la deuxième année.
Produit 2.6 : *Apporter conseils et soutien aux NSC et NEA*			
	2.6.1	Soutenir les processus de pays DGM pour établir des NSC et sélectionner des NEA, en incluant les visites de terrain nécessaires (en collaboration avec les chargés de liaison DGM Banque mondiale au niveau national et mondial).	L'activité est en cours, dans le cadre du travail du Directeur de la GEA. Des activités spécifiques sont prévues pour la période à venir.
	2.6.2	Organiser une réunion de planification et de coordination des NEA pour définir les cadres et les processus de suivi, de notification, de communications et de résolution des différends.	La planification et la logistique pour l'activité ont été amorcées pendant la période, mais la réunion elle-même a eu lieu au début de la période suivante (janvier 2016) et fera l'objet d'un compte rendu au cours de la prochaine période de notification.

Produits, activités et allocation de budgets indicatifs : Sous-composante 3 : Planification, suivi et notification			**Situation au 31 décembre 2015**
Produit 3.1 : *Adoption et application de la stratégie sur cinq ans pour la mise en œuvre du Programme mondial du DGM, élaborée en tenant compte des contributions et suggestions des NSC et des partenaires concernés*			
	3.1.1	Élaborer un plan stratégique sur 5 ans pour la mise en œuvre de la composante mondialel du DGM, en tenant compte des contributions et suggestions des NEA et des NSC des huit pays pilotes du FIP participant au DGM, ainsi que de l'UNPFII et de partenaires/réseaux mondiaux possédant des intérêts ou des initiatives connexes. Examiner ce plan et le réviser conjointement avec le plan de travail et le processus budgétaire annuels	Activité terminée. La Stratégie sur cinq ans a été soumise à la Banque mondiale le 8 juillet 2015 et présentée au cours de la 1re réunion annuelle du GSC en juillet 2015 et approuvée le 22 octobre 2015 après intégration des demandes du GSC.
	3.1.2	Mettre au point et adopter un processus de sensibilisation et de rétroaction avec les NSC sur la stratégie complète sur 5 ans, avant de la présenter à la Banque mondiale et au GSC.	Activité terminée. La Stratégie sur 5 ans a été partagée avec les membres du GSC avant la 1re réunion annuelle du GSC.

	3.1.3	Élaborer et présenter le plan de travail annuel et le budget du Programme mondial du DGM pour avis de « non-objection » par la Banque mondiale et de son approbation par le GSC. (Coût inclus au point 3.1.1)	Activité terminée. Le plan de travail et le budget annuels ont été soumis à la Banque mondiale le 8 juillet 2015 avant la 1re réunion annuelle du GSC et ont été approuvés par le GSC le 22 octobre 2015.
Produit 3.2 : *Liaison permanente et position commune sur le cadre de suivi et de notification défini avec les NEA et les NSC des huit pays pilotes du FIP, afin de respecter les impératifs de notification du DGM*			
	3.2.1	Organiser chaque trimestre une réunion virtuelle avec les NEA des huit pays pilotes du FIP et en rendre compte, afin d'évaluer les progrès réalisés, de discuter des problèmes et des solutions possibles, ainsi que de faire part des succès et des défis rencontrés, tout en alimentant l'ordre du jour des réunions annuelles du GSC ou des groupes de travail éventuellement créés.	L'activité se déroule tout au long de l'année grâce aux relations établies entre la GEA et les NEA déjà mises en place.
	3.2.2	En partenariat avec le GSC et les NSC/NEA, élaborer un cadre commun de suivi composé d'indicateurs communs pour évaluer les progrès vers l'accomplissement des objectifs globaux du DGM	L'activité a démarré en décembre 2015 et se poursuivra au cours de la prochaine période de référence.
	3.2.3	Établir un cadre commun de notification pour réaliser le suivi des progrès, garantir la circulation de l'information et favoriser le partage des connaissances.	L'activité a démarré en décembre 2015 et se poursuit. Un projet de cadre de notification sera présenté lors de la 2e réunion annuelle du GSC.
Produit 3.3 : Compiler et communiquer les résultats du DGM			
	3.3.1	Présenter au GSC des rapports semestriels sur le déroulement des activités du DGM, y compris des activités de la GEA et des NEA, après avoir obtenu un avis de « non-objection » de la Banque mondiale (échéance : 75 jours après la fin du semestre de notification).	Toutes les exigences de notification sont en cours de réalisation et seront terminées conformément aux conditions de l'Accord de don du Programme mondial.
	3.3.2	Préparer et présenter des rapports semestriels à la Banque mondiale sur les aspects fiduciaires et techniques du programme de la composante mondiale.	Un rapport d'avancement a été soumis pour la période s'étendant du 1er juillet au 30 septembre, suite à la visite de soutien à la mise en œuvre du 10 novembre.
	3.3.3	Préparer un rapport annuel sur le DGM et le présenter au GSC après avoir obtenu un avis de « non-objection » de la Banque mondiale, selon le format et les délais convenus avec la Banque mondiale	Toutes les exigences de notification sont en cours de réalisation et seront terminées conformément aux conditions de l'Accord de don du Programme mondial.

	3.3.4	Présenter au GSC le rapport final sur les activités du Programme mondial après avoir obtenu un avis de « non-objection » de la Banque mondiale. (Échéance : 45 jours à compter de la fin des activités).	Toutes les exigences de notification sont en cours de réalisation et seront terminées conformément aux conditions de l'Accord de don du Programme mondial.
	3.3.5	Traduire l'ensemble des rapports dans les langues du programme et les imprimer le cas échéant. Les rapports seront publiés dans la section du site web du DGM réservée aux membres.	Toutes les exigences de notification sont en cours de réalisation et seront terminées conformément aux conditions de l'Accord de don du Programme mondial.
Produit 3.4 : *Audit annuel des états financiers du Programme mondial*			
	3.41	Audit annuel des états financiers du Programme mondial	Les exigences de notification sont actuellement prises en compte et seront remplies conformément aux conditions de l'Accord de don du Programme mondial.

4.

Annexe B: Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales Première réunion du Comité de pilotage international

25 – 27 juillet

Bali - Indonésie

Résumé

Participants

- **Membres du GSC** : Jamner Manihuari Curitima (Pérou), Jesus Manuel Aldrete (Mexique), Kapupu Diwa Mutiwanma (RDC), Grace Balawag (Philippines), Mina Setra (Indonésie), Januario Tsrentsaro (Mato Grosso). Membre invité n'ayant pas pu participer : Idrissa Zeba (Burkina Faso)
- **GEA** : Johnson Cerda, Vince Mcelhinny, Tiffany Moland
- **Observateurs** : Alice Rosenfeld Antunes (CIF AU-Genève), Madhavi Pillai (Banque mondiale), Ranneveig Forno (NICFI- Norvège), Iman Santoso (Conseiller pour les forêts, CI Indonésie), Alvaro Carrara (NEA du Brésil – Centro de Agricola Alternativa), Martua Sirait (Samdhana Institute, NEA d'Indonésie), Chip Fay (Conseiller, NEA d'Indonésie).

Programme
Fonds d'investissement climatique, Programme d'investissement pour la forêt
Première réunion du Comité de pilotage international du Mécanisme spécial de dons
Bali, Indonésie, 25 – 27 juillet 2015
Lieu : Hôtel Prama Sanur Beach Bali

1er jour – Samedi 25 juillet		
8h30 – 9h00	Accueil et inscription	GEA
9h00 – 9h30	Cérémonie d'ouverture	Modérateurs / Coprésidents
9h30 – 9h45	Brève présentation du groupe	Modérateur/GEA
9h45 – 10h10	Compte rendu et mises à jour sur le DGM international 10 minutes pour les questions / réponses	Modérateurs / Coprésidents
10h10 – 11h30	Le point sur la situation des pays du DGM (10 minutes) : Brésil, Pérou, Mexique, Burkina Faso, Ghana, RDC, Indonésie, RDP lao 1. NSC – NEA 2. Programmes ou plans 3. Thème et emplacement des travaux prioritaires. 4. Difficultés / enjeux	Membres du Comité de pilotage international Modérateurs / Coprésidents
11h30 – 11h50	Questions / réponses	Modérateurs / Coprésidents
11h50 – 12h30	Le point sur la situation des nouveaux pays du DGM (FIP) : Équateur, Guatemala, Côte d'Ivoire, Népal, République du Congo, Mozambique) Présentation de 15 minutes - Madhavi Pillai 25 minutes pour les questions / réponses	Modérateurs / Coprésidents
12h30 - 13h30	Déjeuner	
13h30 – 17h00	- Règlement intérieur pour le bon fonctionnement du GSC - Mécanisme de réclamation	La GEA présentera une ébauche de proposition pendant 15 à 20 minutes. Les coprésidents animeront la discussion pour recueillir des commentaires et aboutir à une décision du GSC.
18h00 – 19h00	Réception	
2e jour – Dimanche 26 juillet		

9h00-9h15	Récapitulatif des discussions du 1er jour et définition des objectifs du 2e jour	Modérateur/GEA
9h15 – 12h30	Plan stratégique relatif au Programme mondial (sur 5 ans)	La GEA présentera une ébauche de proposition pendant 30 minutes. Les coprésidents animeront la discussion pour recueillir des commentaires et aboutir à une décision du GSC.
12h30 – 13h30	Déjeuner	
13h30 – 16h30	Plan de travail et budget (1 an)	La GEA présentera une ébauche de proposition pendant 30 minutes. Les coprésidents animeront la discussion pour recueillir des commentaires et aboutir à une décision du GSC.
16h30-17h00	Récapitulatif des débats du 2e jour	Les coprésidents présenteront un résumé des discussions et des décisions prises ou à prendre.
	3e jour – Lundi 27 juillet	
9h00 – 9h30	Récapitulatif des discussions du 2e jour et définition des objectifs du 3e jour.	Modérateur/GEA
9h30 – 12h30	Plan de communication - Communication interne et externe - Logo du DGM	La GEA présentera une ébauche de proposition pendant 15 à 20 minutes. Les coprésidents animeront la discussion pour recueillir des commentaires et aboutir à une décision du GSC.
12h30 – 13h30	Déjeuner	
13h30 – 16h00	Décisions finales	Coprésidents

Objectifs de la réunion

- Contribuer à renforcer le leadership intellectuel et politique du GSC dans l'ensemble du processus du DGM
- Renforcer les protocoles de prise de décision du GSC selon ses propres directives opérationnelles
- Débattre, comprendre et approuver le plan stratégique et le budget, le mécanisme de règlement des plaintes et la procédure de réclamation

- Garantir la clarté du règlement intérieur quant au mandat du GSC pour la composante mondiale du DGM, à son rôle et à ses obligations
- Débattre des composantes et de l'importance de la stratégie de communication et de sensibilisation.

A. Le point sur la situation des pays

Brésil.

L'agence nationale d'exécution (NEA) et le comité de pilotage national (NSC) travaillent actuellement sur le manuel des opérations et sur tous les documents requis pour recevoir le premier versement de la subvention du DGM. L'allocation de la subvention a été approuvée le 30 mars 2015 mais, avant de déclarer l'entrée en vigueur du projet, le NSC attend une réunion officielle au cours de laquelle le ministère de la Justice et le ministère de l'Environnement reconnaîtront le statut juridique de la NEA. Une organisation brésilienne, le Centro de Agricola Alternativa, a été désignée en tant que NEA (http://www.caa.org.br/). Le NSC a mis au point un plan de communication avec les organisations membres mais ne peut pas intervenir sans les ressources du DGM. Le gouvernement n'a pas encore reconnu le comité de pilotage.

Les membres du GSC se demandent pourquoi la reconnaissance du comité de pilotage national par le gouvernement doit être une condition *sine qua non* de l'entrée en vigueur effective de la subvention ou du décaissement des fonds. Après discussion, le comité a convenu qu'il était préférable que le NSC n'ait pas besoin d'attendre que le gouvernement le reconnaisse pour que les fonds commencent à être versés. Il a été demandé à la Banque mondiale d'apporter des précisions à ce sujet.

Pérou.

Au Pérou, le NSC/MDE Saweto demande que 20 millions d'hectares de terres amazoniennes soit délimités et/ou assortis de titres de propriété, en tant que territoire des peuples autochtones, en faveur d'environ 1 174 communautés. Il demande également la correction de l'enregistrement des titres de propriété des territoires autochtones. Il est estimé que, pour remédier aux problèmes fonciers en suspens concernant les peuples autochtones, il serait nécessaire de débourser entre 16 et 33 millions de dollars US. Le délégué a présenté l'organigramme de la structure de gouvernance de MDE Saweto, qui représente 200 fédérations et 2000 communautés.

Le programme du FIP a pris du retard au Pérou. Il est envisagé de lancer officiellement le programme du MDE Saweto au Pérou en octobre. Le MDE Saweto demande le soutien du comité de pilotage international du DGM sur deux propositions. La première concerne la subvention de 14,5 millions de dollars US du programme d'investissement du FIP, destinée à l'enregistrement des titres de propriété des peuples autochtones et des communautés locales, à la gestion des terres et à la gouvernance des peuples autochtones, qui a été approuvée mais dont l'entrée en vigueur est actuellement en suspens : il est proposé de la verser sans plus attendre au DGM national. La seconde demande de soutien auprès du GSC concerne le financement requis par PROFONANPE de la part du Fonds vert pour le climat (FVC) : le DGM Pérou souhaite que les fonds alloués à des programmes concernant les peuples autochtones soient directement versés au DGM national. Le MDE Saweto demande également au GSC de soutenir sa proposition d'être reconnu et accrédité en tant qu'agence d'exécution du FVC.

Mexique

Certaines organisations ont demandé l'élargissement à l'échelle nationale du programme du DGM au Mexique. Toutefois, le NSC a proposé une approche sélective, ciblée sur trois régions : Oaxaca, Jalisco et la péninsule du Yucatan. Un comité de pilotage national est en place. Il s'est réuni récemment et a soumis ses rapports à la Banque mondiale et au gouvernement mexicain. Le NSC a travaillé en lien étroit avec le gouvernement, qui approuve l'objectif de travailler dans des zones pilotes et non pas à l'échelle nationale. Il dispose d'un réseau d'organisations locales dans les trois régions concernées et a décidé de mettre en place des sous-comités au sein du NSC. Par ailleurs, il compte terminer le processus de négociation pour l'approbation de la subvention du DGM par la Banque mondiale d'ici décembre.

République démocratique du Congo (RDC)

Travaillant dans quatre zones du FIP et sur d'autres zones couvertes par le DGM, le NSC comprend au total 25 membres œuvrant dans 16 territoires pour élargir le soutien à d'autres communautés et toucher davantage de personnes. Il a réalisé des consultations auprès de communautés vivant dans des zones isolées où il n'existe aucune route ni infrastructure. Les villages sont très éloignés les uns des autres. Il a formé 32 délégués pour qu'ils rendent visite à ces communautés. Concernant la mise en œuvre, le principal problème est le manque de fonds pour couvrir les frais de déplacement jusqu'aux communautés de peuples autochtones. Parmi les six candidatures présentées, le NSC a choisi WCS en tant qu'agence d'exécution nationale. Le projet final sera approuvé d'ici septembre.

Indonésie

Le NSC a préparé le processus de sélection de la NEA, qui a été publié sur le site Web du DGM Indonésie. Parmi les trois candidatures retenues jusqu'à la dernière étape de sélection, chaque membre a pris sa décision, qui a été suivie d'une décision finale collective. Ainsi, l'Institut Samdhana a été choisi parmi les huit candidatures reçues. Il a accueilli la mission de pays de la Banque mondiale pendant la semaine qui a précédé la réunion du DGM. À l'heure actuelle, il met au point la conception de projet, les documents techniques, qui doivent être terminés avant le lancement du

programme. D'ici la fin de l'année, il disposera de toute la documentation requise pour l'approbation de la subvention de la part de la Banque mondiale.

Burkina Faso (absent)

Madhavi Pillai, représentante de la Banque mondiale et chef d'équipe du programme du DGM, a brièvement passé en revue la situation du processus du DGM au Burkina Faso. Le processus est sur la bonne voie. La Banque mondiale approuvera finalement le projet national en août et il entrera en vigueur d'ici septembre. Mme Pillai a également souligné les travaux réalisés au Mexique et en Indonésie, deux pays qui vont commencer à définir le projet de façon précise et font des progrès rapides.

QUESTIONS - RÉPONSES

- Parmi les questions soulevées, il a été demandé pourquoi le gouvernement brésilien devait approuver la reconnaissance ou la mise en œuvre du projet. Le NSC et la NEA du Brésil ont expliqué le processus de légalisation requis au Brésil et ont affirmé leur intention de poursuivre leurs efforts jusqu'à parvenir à leurs fins. La NEA a souligné que le problème au Brésil ne concerne que la reconnaissance légale du NSC, pas le financement en lui-même.
- Dans le cas du Mexique, il a été fait mention de l'accord existant entre la Banque mondiale et le gouvernement. Les intérêts sont nombreux en raison des possibilités de financement, et certains groupes politiques étroitement liés au gouvernement s'intéressent au mécanisme.
- Les délégués du Pérou ont demandé que la Banque mondiale intervienne auprès du gouvernement pour que la subvention du FIP soit transférée au DGM.
- La représentante de la Banque mondiale a signalé que les NSC du Brésil et du Burkina Faso ont entrepris des démarches pour acquérir la personnalité juridique. Ces démarches varient en fonction

des circonstances de chaque pays. Le rôle du gouvernement est important. Lors de la réunion des pays pilotes du FIP qui s'est tenue en juin à Kinshasa, un représentant du ministère de l'Environnement péruvien a déclaré que ce ministère n'avait pas pris part au DGM national et se demandait pourquoi le gouvernement avait été exclu du processus. La question de l'inclusion a été soulevée par deux parties prenantes, le gouvernement mais aussi les organisations de la société civile du Pérou. Le NSC doit trouver le moyen d'intégrer ces parties prenantes. Au Mexique, suite à une lettre de plainte du réseau MOCAF envoyée à la Banque, celle-ci a demandé au NSC du Mexique des éclaircissements au sujet de cette plainte et la prise de mesures pour y remédier. Le DAR est l'observateur officiel des organisations de la société civile auprès du FIP. Il a présenté la lettre de plainte à l'occasion de la réunion du sous-comité du FIP en juin au nom du réseau MOCAF. En ce qui concerne le retard du DGM au Laos, il ne s'agit pas d'un problème posé par un acteur concret, mais plutôt par le contexte opérationnel au sens large, qui entrave la mise en œuvre du DGM.

- Au Mexique, la sélection des régions bénéficiaires du DGM est liée à la conception même du FIP et du programme REDD+. Certaines organisations demandent à faire partie du programme.
- Éclaircissements apportés par le NSC du Pérou : pourquoi le processus n'est-il pas clair pour le ministère de l'Environnement et les organisations de la société civile dans le pays ? Au Pérou, le NSC est composé d'organisations autochtones et les ONG sont des observateurs dans le processus. Les organisations autochtones possèdent leur propre structure de gouvernance.
- Un membre du GSC a fait part de son intérêt pour obtenir plus de détails sur la situation du DGM dans des pays comme le Ghana et le Laos, en demandant s'il y avait un moyen d'épauler le processus du DGM dans ces pays.

B. Nouveaux pays du DGM

La représentante de la Banque mondiale a brièvement présenté les six nouveaux pays qui font désormais partie du FIP et qui rejoindront à leur tour le DGM. Ces pays sont le Népal, le Mozambique, la République du Congo, la Côte d'Ivoire, l'Équateur et le Guatemala.

Ces nouveaux pays pilotes du FIP auront deux ans pour élaborer et faire approuver un plan d'investissement du FIP. S'ils ne parviennent pas à aboutir à un plan d'investissement dans les deux ans, ils seront remplacés par un autre pays parmi la liste de neuf pays attendant d'être invités à participer au FIP. Le FIP affectera 145 millions USD aux investissements du FIP + 30 millions USD au DGM (y compris 3 millions USD pour la Composante mondiale). Actuellement, le FIP n'a pas les moyens d'offrir un financement à des pays autres que ces six nouveaux pays choisis.

Le comité de pilotage du FIP laisse le comité de pilotage international statuer sur l'affectation des 30 millions USD destinés au DGM.

Au total, le DGM disposera d'un fonds de 80 millions USD en faveur des peuples autochtones et des populations locales, soit l'un des principaux fonds leur étant destinés au monde.

QUESTIONS - RÉPONSES

Un membre du GSC a souligné que le FIP a accepté de nouveaux pays et qu'en conséquence le DGM comptera six pays supplémentaires. Il a été demandé au GSC de prendre une décision au sujet de l'affectation des fonds. En tant que comité de pilotage international, nous avons le devoir de coopérer. Le GSC peut également aider à identifier qui contacter au sein des organisations autochtones et populations locales pour lancer le processus de création d'un comité national de transition. Un autre membre a souligné qu'il était peut-être un peu tôt pour que le GSC se penche sur la question.

C. Règlement intérieur

Le règlement intérieur provisoire a été présenté au GSC et approuvé par consensus après plusieurs recommandations visant à modifier et préciser le document. En ce qui concerne la **structure de gouvernance**, il est nécessaire d'inclure un organigramme pour mieux visualiser les liens entre chaque acteur. Il a par ailleurs été proposé de combiner les articles consacrés aux membres ayant voix délibérative et au GSC pour n'en faire qu'un seul, mais aussi de combiner les articles sur les membres sans voix délibérative et les observateurs. Le rôle des observateurs doit être précisé, tout comme les responsabilités concernant la mise en place du mécanisme de réclamation.

En ce qui concerne la **nomination des coprésidents et des membres du GSC**, un mandat de deux ans a été fixé pour les coprésidents et de cinq ans pour les membres, en fonction des circonstances nationales.

Concernant la fréquence des réunions, il a été décidé qu'**une seule réunion annuelle** était préférable. Cependant, il est nécessaire de préciser les circonstances selon lesquelles les **décisions** peuvent être prises par téléphone, par Skype ou par e-mail, et de consigner ces critères dans un article à part. Il a été proposé de créer un comité pour prendre certaines décisions, mais cette proposition a été rejetée.

Il est envisageable d'organiser des réunions extraordinaires, mais les conditions pour ce faire doivent être précisées. Il a été mentionné qu'un article portant sur les **conflits d'intérêts** ou le **code déontologique** devait être ajouté au document.

Tous les membres accrédités du comité de pilotage sont tenus de participer à la réunion annuelle du GSC. Si un membre est malade, un suppléant désigné devra le remplacer. Toutefois, il convient d'éviter la participation de nouveaux représentants aux réunions du GSC, à moins que des changements permanents se soient produits à l'échelle nationale.

Lors de la discussion concernant les **procédures de vote ou de consensus,** les participants se sont entendus pour adopter une procédure de prise de décision par consensus.

D. Mécanisme de règlement des plaintes

La GEA a présenté une ébauche de procédures pour mettre en place un mécanisme de règlement des plaintes. La discussion s'est centrée sur la question de qui devrait être l'interlocuteur principal pour la plainte : le NSC, la NEA, le GSC ou la GEA ? Que faire si la plainte concerne une décision du GSC ? La GEA doit-elle être l'interlocuteur à qui envoyer la plainte ? Des remarques ont également été formulées concernant le type de plaintes.

Il est important de préciser davantage la définition des critères d'**admissibilité** des plaintes. Il n'est pas possible de les élargir à l'ensemble du pays simplement parce que certains groupes d'intérêt se sentent exclus des zones géographiques concernées par le DGM. Il est par ailleurs nécessaire de définir le rôle de la GEA dans les cas où les plaintes portent sur les décisions du GSC (par exemple, sur l'exclusion de certaines organisations des activités de sensibilisation et de partage des connaissances). Il convient d'apporter des exemples spécifiques dans la définition des procédures pour mieux identifier l'**objet** de la plainte et les **délais impartis** pour y répondre.

L'une des préoccupations soulevées a été celle de la marche à suivre pour traiter les plaintes faisant suite à un sentiment d'injustice ou à un conflit d'intérêts en ce qui concerne les décisions de financement prises par le NSC. Que faire si la plainte concerne à la fois le NSC et le GSC ?! Qui aurait suffisamment d'autonomie pour évaluer cette plainte ? Parmi les possibilités évoquées figurent celles d'un organisme indépendant ou le panel d'inspection de la Banque mondiale. Quant aux plaintes concernant la NEA, elles devraient être traitées par le NSC.

E. Plan stratégique sur cinq ans et budget du Programme mondial du DGM

La GEA a présenté le projet de plan de travail stratégique sur cinq ans et le budget indicatif pour donner un aperçu des activités prioritaires et des coûts estimés. Un membre a rappelé au GSC que les principaux points du Plan stratégique avaient déjà été approuvés par le sous-comité du FIP et que la GEA l'avait élaboré d'après les consignes et à la demande du GSC, telle que formulée lors de la réunion de septembre 2014. Il a été demandé de présenter le plan dans un cadre logique pour mieux comprendre ses aspects stratégiques.

Les membres ont souligné la nécessité d'affecter davantage de moyens au renforcement des partenariats et des réseaux régionaux (**Produit 1.4**) dans le budget de chaque année. Par ailleurs, davantage de fonds sont nécessaires pour orienter et mobiliser les pays pilotes du FIP (**Produit 1.6**). Globalement, cela dépendra de ce que veulent les pays, mais il va être nécessaire d'ajuster le budget pour répondre à ces besoins. Les pays possèdent leur propre mécanisme national de subvention pour le renforcement des capacités. Le budget du comité de pilotage international destiné au renforcement des capacités couvrira les besoins communs de partage des connaissances des pays FIP et non FIP.

Des détails ont été demandés sur la manière dont les estimations de coûts ont été réalisées. Il est par ailleurs nécessaire de mettre en place des indicateurs SMART et d'envisager une évaluation des risques.

Plusieurs membres ont remis en question l'usage de l'expression « renforcement des capacités » et ont suggéré qu'il faudrait plutôt parler de « partage d'expériences concrètes ». Ces activités devant répondre aux besoins des peuples autochtones et des populations locales, il serait peut-être plus judicieux d'approfondir le partage des connaissances, en particulier les expériences auprès des gouvernements, et celles réalisées dans le cadre d'activités couvertes par le champ d'application. Une remarque a été faite concernant l'absence dans ce budget des activités de soutien aux pays pilotes. Il a alors été précisé que des ressources ont été affectées à une nouvelle activité recommandée par la GEA, ajoutée dans le plan de travail de la première année (**Produit 2.6.1 – Soutien aux processus du DGM au niveau des pays pour établir les NSC et sélectionner les NEA)**.

Il a été remarqué que quelques thèmes mentionnés dans le plan de travail ne sont pas des questions prioritaires dans certains pays. Par exemple, mettons que les débats au niveau national se centrent sur les problèmes de la propriété foncière et du droit aux ressources plutôt que sur celui de la mesure des émissions de GES. Dans ce cas, les ateliers de formation proposés au niveau régional sur la mesure de ces émissions n'auront qu'un intérêt limité pour ces pays. Les thèmes doivent concorder avec les intérêts communs des pays de la région. La GEA a répondu que la liste des activités n'est que provisoire et qu'elle fera l'objet de modifications.

La Banque mondiale a souligné que le FIP est un programme de financement de la lutte contre les changements climatiques et que, par conséquent, les activités réalisées dans le cadre du DGM seront orientées dans ce sens ; dans le cas contraire le financement du DGM n'aurait pas lieu d'être. Le GSC

établit les priorités, mais celles-ci doivent être partagées par les peuples autochtones/populations locales de l'ensemble des pays pilotes du FIP.

Des membres ont signalé que les contingences et les imprévus ne semblaient pas avoir été pris en considération. Une réserve a-t-elle été prévue pour couvrir les impondérables ?

Une dernière recommandation a été de supprimer du plan stratégique/budget les titres des activités et des priorités génériques, telles que celles du **Produit 1.1.1**, qui seront déterminées parle GSC.

F. Plan de travail annuel du GSC et budget pour la première année

La GEA a présenté un plan de travail et un budget provisoires pour la première année, qui ont également été adoptés après quelques commentaires visant à améliorer la clarté de la présentation. Un membre a souhaité le voir présenté dans une matrice de cadre logique plutôt que dans le format actuel, ou en complément de celui-ci. Les membres ont signalé qu'il était important que l'allocation des ressources se fasse de manière flexible. Ils ont tenu à se renseigner sur les prévisions budgétaires détaillées des activités. La NEA d'Indonésie a suggéré que le plan de travail contenait trop d'activités et qu'il fallait les classer par ordre de priorité, mais les membres du comité de pilotage ont montré leur conformité avec ces prévisions budgétaires.

Il convient de préciser si le budget tient compte des dépenses imprévues, qui ne sont pas inclues dans les activités.

En ce qui concerne les activités de sensibilisation et de renforcement des capacités, deux activités supplémentaires ont été proposées : le Congrès forestier mondial à Durban et la réunion de Douala – Cameroun (réunion sous-régionale de préparation des peuples autochtones en vue de la COP 21). Quant aux réunions régionales que le PNUD organise en partenariat avec des organisations autochtones, le GSC encourage la coordination avec celles-ci

Plusieurs membres ont affirmé avoir eu des problèmes pour accéder aux documents à temps et avoir le loisir de comprendre et d'assimiler toute l'information avant de venir. La GEA a précisé que le budget répondait à la demande du GSC et avait été approuvé par le comité de transition ; son élaboration n'incombe donc pas seulement à la GEA. En tant que projet pilote, le DGM doit être suffisamment souple pour être modifié si besoin est.

Il a été suggéré d'effectuer une étude approfondie des initiatives productives et durables, au-delà du renforcement des capacités ou du processus politique, capables d'avoir des retombées réellement positives pour les peuples autochtones, étant donné que le plan de travail est actuellement beaucoup plus centré sur la REDD+. La réaction du GSC a été que le plan de travail et le budget sont le reflet des demandes exprimées par le GSC en septembre.

Il y a eu une certaine confusion quant à la distinction entre le plan de travail mondial et les plans de travail nationaux. Bien qu'il existe un lien entre ces plans, le plan de travail du GSC ne se limite pas aux priorités d'un seul NSC et ne détermine pas les priorités de ce dernier. En vue de la prochaine réunion annuelle, il sera nécessaire de passer en revue les décisions prises jusqu'alors et de disposer d'un résumé des comptes rendus des réunions précédentes. Il convient d'entreprendre un processus d'ajustement pour améliorer l'harmonisation continue entre les priorités mondiales (GSC) et nationales (NSC). La définition des rôles de la GEA et des NEA, ainsi que leur concordance avec les attentes du GSC,

doivent être approfondis. Il est important de garantir un apprentissage à partir de la base à l'échelle mondiale. Une réunion de coordination avec les agences d'exécution nationales est en principe prévue en février/mars 2016 pour étudier la coordination GEA/NEA en matière de suivi et de reddition de comptes.

Le **point 2.6.2** du budget, portant sur la coordination avec les NEA, doit être précisé.

Pour que la Banque mondiale débourse les fonds destinés à la composante mondiale du DGM, le budget doit être approuvé par le GSC. Un débat a été lancé sur l'éventuelle création d'un comité pour examiner le budget, mais le GSC a finalement décidé de l'adopter avec quelques réserves et suffisamment de souplesse pour pouvoir intégrer les modifications proposées, particulièrement dans le plan stratégique et le budget sur cinq ans.

Il y a eu un malentendu selon lequel les NSC devaient approuver le budget du GSC. En fait, les NSC sont tenus de connaître et de comprendre le budget de la composante mondiale, mais pas de l'approuver.

Le plan de travail et le budget annuels provisoires ont été approuvés, sous réserve de leur révision et de leur présentation une nouvelle fois au GSC en vue de leur approbation finale.

G. Communications

La GEA a brièvement présenté les éléments et décisions nécessaires pour concevoir la Stratégie de communication et de sensibilisation du DGM, y compris le site Web mondial de ce dernier. En observant les captures d'écran du site Web mondial du DGM, les membres ont remarqué que les images ne montraient que des paysages et qu'ils aimeraient voir davantage de personnes. Le GSC a demandé d'ouvrir des comptes Facebook et Twitter pour le DGM international et a recommandé d'accroître le recours aux vidéos. Il est important de mettre l'accent sur les activités qui se déroulent dans les pays et sur les personnes qui y travaillent. L'idée est d'autonomiser les gens pour qu'ils soient fiers des produits de leurs forêts, tout en acquérant la capacité d'élaborer leurs propres ressources et de protéger l'environnement. Le GSC souhaite obtenir des données qui illustrent les activités réalisées en dehors des réunions. Les équipes de communication des NEA seront en contact avec la GEA pour lui procurer des informations complémentaires, mais aussi des photos, en vue de mettre le site à jour. Le site Web mondial du DGM doit contenir des liens vers les sites Web des pays.

La responsabilité du respect du droit à l'image des personnes qui figurent sur les photos du site Web incombe aux NSC.

Logo – l'expression Peuples Autochtones et Populations Locales ne figure pas dans l'intitulé du site Web mondial du DGM. Quant aux préférences pour le logo, il a été suggéré de le faire simple, mais aussi que chaque pays pourrait avoir son propre emblème, comme l'okapi en RDC. Il a également été suggéré que des photos de peuples autochtones dans leurs communautés soient utilisées pour le logo au lieu de forêts, y compris dans chaque pays.

Il a été demandé à la GEA de présenter d'ici septembre quelques propositions illustrant les objectifs, la finalité et le contexte du DGM. La GEA proposera un logo mondial et le GSC fera des recommandations et prendra une décision. Certains pays ont fait part de leur souhait d'avoir leur propre logo lié au logo mondial du DGM. La question a été soulevée de savoir comment créer l'équipe de communications : à partir des NEA existantes, ou bien un membre des NSC doit-il faire avancer le dialogue ?

H. Autres thèmes traités

Le GSC a notamment pour rôle de contrôler la progression de l'ensemble du programme. Le DGM international a fixé une date limite pour la création des NSC et des NEA (d'ici avril) et a demandé des nouvelles sur l'avancée des démarches en ce sens au cours de la réunion. En ce qui concerne la RDP lao, les membres ont décidé d'envoyer une lettre au gouvernement. Une autre lettre sera envoyée aux représentants des organisations de peuples autochtones et de populations locales du Ghana. Les coprésidents, en partenariat avec la GEA (et sur le conseil de la Banque mondiale), écriront une lettre et la présenteront au GSC avant son envoi.

En ce qui a trait aux **allocations destinées aux nouveaux pays du FIP (DGM)**, les membres du GSC en général ont discuté de ce problème et décidé de soumettre leurs recommandations au sous-comité du FIP en vue de sa décision (voir ci-dessous).

I. Décisions du GSC

Suite à sa première réunion et après avoir étudié les documents présentés conformément à l'ordre du jour, le comité de pilotage international du DGM décide d'un commun accord de prendre les mesures suivantes :

1. Adopter le document intitulé « Règlement intérieur provisoire pour le bon fonctionnement du GSC », en ajoutant les recommandations mentionnées sous la forme d'articles comme suit : déclaration sur les conflits d'intérêt, rôle des observateurs, réunions extraordinaires et possibilité de motions.

2. Adopter le document intitulé « Plan de travail annuel provisoire pour la première année du programme mondial d'apprentissage et d'échange des connaissances » ainsi que le « Plan stratégique provisoire sur cinq ans pour le programme mondial d'apprentissage et d'échange des connaissances », à la lumière des considérations suivantes :
    a. La GEA apportera les modifications recommandées au plan annuel et au plan sur cinq ans
    b. La mise en œuvre du budget devrait être flexible en fonction des besoins prioritaires tels que définis par le GSC
    c. Si besoin est, le GSC créera un sous-comité spécial pour aider la GEA à élaborer les budgets annuels.

3. Adopter le document intitulé « Mécanisme de réclamation et de règlement des plaintes du DGM et procédure de réclamation », à la lumière de la considération suivante :
    a. La GEA se chargera d'ajouter les recommandations du GSC puis soumettra à nouveau le document au GSC dans la première semaine de septembre.

4. En ce qui concerne les six nouveaux pays du FIP, le GSC recommande au sous-comité du FIP :
    a. Les allocations présentées dans le tableau suivant par pays :

	Allocation indicative (En million de dollars)	Total de resources (En millions de dollars)
Composant Mondiale	3,00	30,00
République do Congo	4,50	27,00
Mozambique	4,50	22,50
Equator	4,50	18,00
Cote d'Ivoire	4,50	13,50
Nepal	4,50	9,00
Guatemala	4,50	4,50
Total	30	0,00

b. Le GSC entérine par ailleurs la décision d'affecter 10 % du nouveau financement du FIP à la composante mondiale du DGM.

5. Le GSC prend acte des demandes de soutien du DGM Saweto au Pérou. Il requiert davantage de renseignements avant de prendre une décision finale, mais encourage le NSC à dialoguer avec le gouvernement et à œuvrer pour son accréditation auprès du FVC.

6. En ce qui concerne la proposition du FCPF visant à coordonner l'octroi de subventions du FCPF destinées au renforcement des capacités et les programmes de subvention du DGM au niveau des pays, le GSC recommande de continuer à dissocier les fonds du FCPF et ceux du DGM, et de réitérer la recommandation voulant que le programme de renforcement des capacités du FCPF donne la priorité au soutien des peuples autochtones et des populations locales dans les pays non membres du FIP.

7. La prochaine réunion du comité de pilotage international du DGM se tiendra en RDC. Le GSC a souligné qu'il était nécessaire de consolider le GSC avant d'associer la réunion annuelle et la réunion du sous-comité du FIP.

8. Mme Grace Balawag et M. Kapupu Diwa ont été élus coprésidents pour les deux prochaines années.

COORDINATEURS

	NEA	Statut	Composition du NSC	Statut de la subvention du DGM	Contact Projet de la Banque mondiale	Coordinateurs du FIP
Pérou	WWF		10 membres, 5 AIDESEP, 5 CONAP	En attente d'approbation par la Banque mondiale 31 août 2015	Mme Kristyna Bishop, kbishop@worldbank.org	M. Gustavo Suarez de Freitas, Coordinateur exécutif, PNCBMCC, MINAM gsuarezdefreitas@minam.gob.pe
Brésil	CCA	Approuvé		Approuvée en mars 2015, non entrée en vigueur	M. Alberto Coelho Gomes Costa, acosta1@worldbank.org, Mme Daniella Aruda, darruda@worldbank.org	M. Marco Aurelio Araujo, Spécialiste des politiques publiques, ministère des Finances Marco.araujo@fazenda.gov.br
RDC	WCS		25 membres, issus de 16 territoires	En attente d'approbation par la Banque mondiale 1er trimestre 2015	M. Loïc Jean Charles Braune, lbraune@worldbank.org	M. Felicien Mulenda Kahenga Coordinateur, ministère des Finances Fmulenda2000@yahoo.fr
Indonésie	Samdhana Institute			Début de l'élaboration détaillée du projet	M. Juan Martinez, Jmartinez2@worldbank.org	Dr Putera Rarthama, conseiller principal, ministère des Forêts, p_parthama@yahoo.com
Burkina Faso	IUCN			En attente d'approbation par la Banque mondiale 1er trimestre 2015	M. Hocine Chalal, hchalal@worldbank.org , Mme Lucienne M. M'Baipor, lmbaipor@worldbank.org	Samuel Yeye, conseiller technique, ministère de l'Environnement et du Développement social, yeyesam@gmail.com
Mexique	Mandat rédigé, lancement du processus de sélection		14 membres, 7 Yucatan, 5 Oaxaca, 2 Jalisco	Début de l'élaboration détaillée du projet	Mme Kristyna Bishop, kbishop@worldbank.org	Miguel Angel Abaid Sanabria Miguel.abaid@conafor.gob.mx Berenice Hernández del Toro, bhernandez@conafor.gob.mx
RDP lao				Début de l'élaboration détaillée du projet	Bounyadeth Phouangmala, bphouangmala@worldbank.org, Robert Ragland Davis, Rdavis1@worldbank.org	M. Khampay Manivong, Directeur général adjoint, ministère de l'Agriculture et des Forêts Khamphay.dof@gmail.com
Ghana					Mme Paula F. Lytle, plytle@worldbank.org	M. Musa Abu Juam, majuamuk@yahoo.co.uk, majuamuk@gmail.com
Nouveaux pays pilotes						
Mozambique					Andre Aquino, adeaquino@worldbank.org	
République du Congo					Julian Lee, jlee7@worldbank.org	

Côte d'Ivoire					Salimata Follea, sfollea@worldbank.org	
Népal					Dora Cudjoe dcudjoe@worldbank.org	
Guatemala					Christian Peter cpeter@worldbank.org	
Équateur					Gabriela Encalada gencalada@worldbank.org	